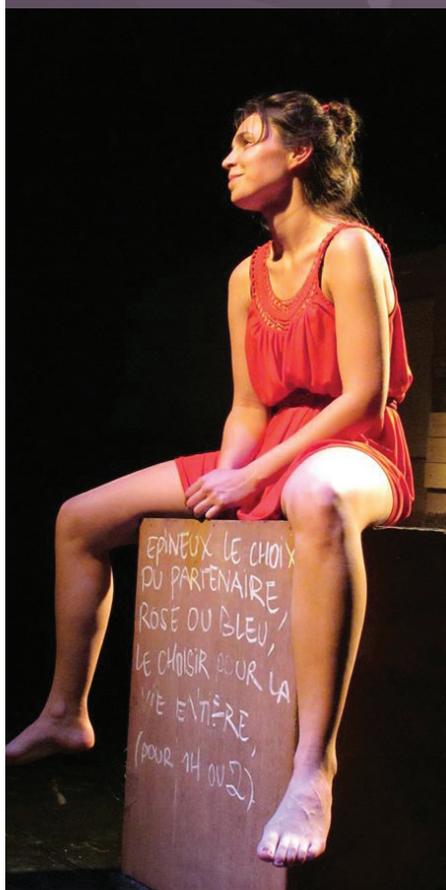


# Centre culturel de Gembloux

Demande de reconnaissance d'une action culturelle  
spécialisée de diffusion **des Arts de la scène**



Centre Culturel  
de Gembloux



*Ils ne savaient  
pas que c'était  
impossible,  
alors ils l'ont fait...*

# PRÉFACE

Tout en rédigeant ce dossier de reconnaissance nous avons gardé à l'esprit 3 choses fondamentales:

- > Les liens existant entre nos enjeux du territoire et l'action culturelle spécialisée de diffusion des arts de la scène;
- > Le décret de 2013 des Centres culturels;
- > Notre réalité de terrain.

Ce dossier est la juste expression de ce que nous faisons et qui nous sommes à ce stade de notre histoire en lien avec l'action culturelle de diffusion des Arts de la scène.

Le premier tableau ci-dessous exprime l'écriture des enjeux récolté par l'analyse partagée, l'évaluation et la cartographie du territoire. Le second tableau exprime les enjeux du territoire qui en ressortent en regard de l'action culturelle de diffusion des Arts de la scène.



## Enjeux communs du territoire et Action culturelle spécialisée de diffusion des Arts de la scène



### VIVRE-ENSEMBLE

■ Analyse partagée   ■ Évaluation 2009 - 2015   ■ Cartographie du territoire

# SOMMAIRE

Sommaire .....	04
<b>1. Contact de l'opérateur .....</b>	<b>05</b>
<b>1.A Responsables du projet de diffusion en arts de la scènes .....</b>	<b>06</b>
<b>1.B Responsable technique .....</b>	<b>07</b>
<b>1.C Infos complémentaires .....</b>	<b>07</b>
<b>2. Infrastructures de l'opérateur .....</b>	<b>08</b>
<b>2.A Salles de spectacle .....</b>	<b>09</b>
<b>2.B Équipement technique des salles .....</b>	<b>11</b>
<b>2.C Salle utile aux résidences .....</b>	<b>12</b>
<b>3. Équipes permanentes .....</b>	<b>14</b>
<b>4. Opportunité de la demande de reconnaissance .....</b>	<b>16</b>
<b>4.A Commune qui constituent notre territoire.....</b>	<b>17</b>
<b>4.B Argumentaire .....</b>	<b>18</b>
<b>5. Relevé de notre programmation et des audiences 2016 .....</b>	<b>22</b>
<b>6. Description de la manière dont votre centre culturel participe et s'investit dans les réseaux et les concertations professionnelles .....</b>	<b>24</b>
<b>6.A Au niveau local .....</b>	<b>25</b>
<b>6.B Lien avec les organisations des arts de la scène .....</b>	<b>26</b>
<b>6.C Lien avec les structures et les opérateurs de création .....</b>	<b>27</b>
<b>7. Projet de diffusion artistique de l'action culturelle spécialisée de diffusion des arts de la scène .....</b>	<b>28</b>
Introduction .....	29
Les lignes de force .....	30
<b>7.A La diffusion au bénéfice de l'enfance et la jeunesse .....</b>	<b>31</b>
<b>7.B La diffusion au bénéfice des familles et des enfants .....</b>	<b>32</b>
<b>7.C La diffusion au bénéfice de la compréhension du monde et de la défense des valeurs démocratiques et environnementales .....</b>	<b>32</b>
<b>7.D La diffusion comme vitrine de la création contemporaine et de sa diversité .....</b>	<b>33</b>
<b>7.E La diffusion comme stimulant à l'expression artistique des citoyens .....</b>	<b>34</b>
<b>7.F La diffusion au cœur de l'évènementiel .....</b>	<b>35</b>
<b>7.G Un outil de diffusion professionnel au service de la création locale amateur ou pas .....</b>	<b>36</b>
<b>7.H Un outil de diffusion professionnel ouvert au monde professionnel et amateur au vu du développement de la démocratie culturelle .....</b>	<b>36</b>
<b>7.I Une politique de démocratisation de la culture .....</b>	<b>37</b>
<b>8. Types et volume de la programmation projetée de 2019 à 2023 .....</b>	<b>38</b>
<b>8.A Moyenne annuelle de la programmation .....</b>	<b>40</b>
<b>8.B Programmation générale de la saison 2017-2018 .....</b>	<b>41</b>
<b>9. Accueil en résidence .....</b>	<b>43</b>
<b>10. Travail de médiation culturelle .....</b>	<b>47</b>
<b>11. Budget .....</b>	<b>52</b>
<b>11.A Dépenses .....</b>	<b>53</b>
<b>11.B Recettes .....</b>	<b>54</b>
<b>12. Annexes .....</b>	<b>55</b>

01

**CONTACT**  
de l'opérateur

---

# 1.A Responsables du projet de diffusion en arts de la scène

Pour la programmation tout public et jeune public, la programmation événementielle, la programmation de la Fête de la musique et la programmation du théâtre scolaire.



## Eric Mat Directeur

Contrat de travail temps plein dont 1/4 temps est consacré à la coordination de la programmation, à l'accueil des artistes et des publics

- Téléphone : 081 / 61 38 38
- Numéro de GSM : 0495 / 19 69 15
- E-Mail : [direction@centreculturelgembloux.be](mailto:direction@centreculturelgembloux.be)



## Virginie Ancart Animatrice

Contrat de travail temps plein dont 3/5 du temps de travail est consacré à la programmation et l'accueil des artistes

- Téléphone : 081 / 61 38 38
- Numéro de GSM : 0476 / 60 61 46
- E-Mail : [virginie@centreculturelgembloux.be](mailto:virginie@centreculturelgembloux.be)



## Elise Desmet Animatrice

Contrat de travail exclusivement consacré à la mission de programmation et à l'accueil des artistes. Actuellement en fin de contrat étudiant et passera en contrat 3/4 temps APE à partir d'octobre 2017

- Téléphone : 081 / 61 38 38
- Numéro de GSM : 0492 / 63 32 13
- E-Mail : [programmation@centreculturelgembloux.be](mailto:programmation@centreculturelgembloux.be)

## 1.B Responsable technique



### Kévin Vanopdenbosch Responsable technique

Contrat de travail temps plein en la qualité de régisseur principal

- Téléphone : 081 / 61 38 38
- Numéro de GSM : 0495 19 71 35
- E-Mail : [regie@centreculturelgembloux.be](mailto:regie@centreculturelgembloux.be)

## 1.C Infos complémentaires

IL EST À PRENDRE EN CONSIDÉRATION, DANS LE VOLUME DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL, LA PARTICIPATION :

- Un mi-temps assistant technique et régie assumé par M. Pascal Malcorps sur son équivalent temps plein au sein du Centre culturel.
- Un mi-temps agent de nettoyage et d'accueil assumé par Mme Audrey De Schrijver.
- La gestion des réservations et la comptabilité de projet pèsent pour un mi-temps sur le temps plein de la secrétaire de direction.

AU VU DE LA MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES QUI SERONT DISPONIBLES ET INAUGURÉES EN JANVIER 2019, LE CENTRE CULTUREL PRÉVOIT AU MINIMUM L'ENGAGEMENT :

- D'un temps plein coordinateur technique en infrastructure et régie de plateau

02

**INFRA-  
STRUCTURES**  
de l'opérateur

---

## 2.A Salles de spectacle

### **SALLE DE SPECTACLE PRINCIPALE DU CENTRE CULTUREL, CINÉMA ROYAL, EN GESTION PROPRE MISE À DISPOSITION PAR LA VILLE DE GEMBOUX**

#### **JAUGE**

- 320 places assises avec possibilité de retirer les 3 premières rangées de sièges au-devant de la scène pour public debout en cas de concert
- Dimensions du plateau :
  - Ouverture du cadre de scène : 10 m
  - Ouverture mur à mur : 8 m
  - Profondeur : 7 m
  - Hauteur sous grill : 5m

*Voir annexe 1 : Copie de la convention d'occupation p.56*

*Voir annexe 2 : Plan de salle de la nouvelle infrastructure p.63 à 71*



### **SALLE DE SPECTACLE SECONDAIRE**

- Nous ne disposons pas d'une autre salle en gestion propre ou louée

## AUTRES SALLES DE SPECTACLE

Pour compléter le potentiel de programmation, choisir des cadres adaptés à certains spectacles et répondre à l'action culturelle générale qui vise l'ensemble du territoire de projet, nous sommes en mesure de nous appuyer sur un réseau de petites salles en milieu rural que nous louons de manière occasionnelle.

### SALLE DU FOYER COMMUNAL DE GEMBOUX

- De 120 à 600 places assises ou debout
- Dimensions du plateau :
  - Ouverture de cadre : 11 m
  - Ouverture de mur à mur : 9 m
  - Profondeur : 6m
  - Hauteur sous grill : 4 m

*Voir annexe 3 & 4 : Contrat de location du Foyer communal p.72 à 76*

### SALLE DE L'ESPACE GRAND-LEEZ

Cette salle de maximum 130 places assises ne dispose pas d'équipement permanent ni de scène fixe. Nous l'occupons 2 à 3 fois l'année en coopération avec l'EGL qui coordonne les activités dans cette salle. Nous y décentralisons principalement de la musique.

### SALLE DE THÉÂTRE DU THÉÂTRE DES 2 MARRONNIERS À CORROY-LE-CHÂTEAU.

Cette salle d'une capacité de 80 places assises et 110 places debout appartient à l'asbl Talià. Nous l'occupons de 1 à 2 fois l'an, pour une décentralisation en milieu rural dans le village de Corroy-le-Château. Nous n'y agissons jamais seul mais toujours en partenariat avec l'asbl Talià. Cette salle ne dispose pas d'équipement permanent ni de scène fixe.

## 2.B Equipement technique des salles ( nous ne reprenons ici que les deux salles majeures disposant d'un équipement permanent )

### SALLE DE SPECTACLE PRINCIPALE DU CENTRE CULTUREL, CINÉMA ROYAL, EN GESTION PROPRE MISE À DISPOSITION PAR LA VILLE DE GEMBOUX

Nous faisons le choix ici de nous exprimer sur base de ce que deviendront les équipements à venir à l'inauguration de janvier 2019, en parallèle avec les dispositifs actuels, puisque la Ville de Gembloux a réalisé un marché de services de plus de 4.000.000€, au vu de la modernisation et des transformations de nos infrastructures culturelles.

- A. Grill technique : **OUI** ( plan pensé et réalisé par la société Puttman ) >Voir annexe 5 p.77 à 81
- B. Contrôle de l'éclairage : **OUI** ( console ) >Voir annexe 5 p.77 à 81
- C. Matériel d'éclairage à votre disposition >Voir annexe 5 p.77 à 81
- D. Diffusion et contrôle son : Table de mixage, lecteur, enceintes... : **OUI** >Voir annexe 5 p.77 à 81
- E. Matériel son de scène à disposition : **OUI** >Voir annexe 5 p.77 à 81
- F. Loges : 2 loges avec douche et sanitaire, avec un accès direct plateau

### AUTRES SALLES DE SPECTACLE

#### SALLE DU FOYER COMMUNAL DE GEMBOUX

- A. Grill technique : **OUI** >Voir annexe 3 p.672 à 76
- B. Contrôle de l'éclairage : **OUI** ( console ) >Voir annexe 5 p.77 à 81
- C. Matériel d'éclairage à votre disposition >Voir annexe 5 p.77 à 81
- D. Diffusion et contrôle son : Table de mixage, lecteur, enceintes... : **OUI** >Voir annexe 6 p.82
- E. Matériel son de scène à disposition : **OUI** >Voir annexe 6 p.82
- F. Loges : 4 loges avec douche et sanitaire, avec accès direct plateau

## 2.C Salle utile aux résidences

### GÉNÉRALITÉS

Le Centre culturel a pris l'habitude de cohabiter par période avec des artistes en résidence, et ce depuis 2014, avec l'entrée en fonction de son directeur, Eric Mat.

Les périodes de résidences sont dépendantes de l'agenda d'occupation de la programmation générale du Centre culturel. C'est souvent durant les périodes de vacances scolaires que nous aménageons des espaces libres dans l'agenda pour garantir des zones de résidences.

En dehors de ces périodes, il n'est pas rare de voir passer pour 1 ou 2 jours une compagnie qui souhaite faire un raccord de répétition ou une mise au point de création lumière.

**Le Centre culturel aime et est ouvert à cette dynamique qui vient enrichir les pratiques de tout le monde tant des artistes que des travailleurs culturels. Cette cohabitation ouvre les yeux sur la réalité et les pratiques quotidiennes des travailleurs et des artistes.**

Il est à noter que le Centre culturel n'a pas les moyens d'offrir des salaires de création ou de répétitions aux artistes et que les temps de résidences sont souvent offerts aux artistes et aux compagnies. Nous leur ouvrons nos infrastructures et un accompagnement technique si besoin et souhaité.

Il est souvent convenu de commun accord qu'en échange d'une résidence de longue durée, la compagnie assure une représentation en travaillant aux entrées. La représenta-



tion est alors prévue dans la programmation officielle de la saison suivante. En spectacle jeune public, la représentation tout public est souvent prolongée par une série scolaire. Il n'est pas rare aussi que la compagnie soit demandeuse d'un banc d'essai et c'est alors le Centre culturel qui noue les contacts avec le monde associatif, les écoles ou les publics, pour garantir un public le jour J du banc d'essai.

Si le Centre culturel a pu entendre de la bouche de certains artistes des critiques virulentes quant à la définition et les moyens d'une résidence artistique au sein d'un centre culturel lors de « Bouger les lignes », nous pouvons affirmer que depuis 2014, la totalité des artistes qui sont passés par le Centre culturel de Gembloux pour des périodes courtes ou longues de résidence ont exprimé leurs remerciements, leur gratitude et leur plaisir d'être avec nous et chez nous.

Le Centre culturel de Gembloux ne sera jamais un Centre Dramatique ou un Théâtre. Dès lors, les moyens affectés aux résidences ne pourront s'en approcher pour garantir des salaires aux artistes et compagnies.

## DISPOSITIF PROPOSÉ AUX RÉSIDENTS

- **LE PLATEAU SCÉNIQUE DU CINÉMA ROYAL**

avec accès à la cabine technique, libre accès au bâtiment 7j/7 et aux horaires convenus préalablement en lien avec l'agenda d'occupation. Mise à disposition du matériel technique son et éclairage sur accord et organisation préalable avec le personnel technique du Centre culturel.

- **LA SALLE DE RÉUNION**

Salle de 40 m<sup>2</sup> pour le travail à la table.

- **LA CUISINE**

Cuisine à partager avec le personnel du Centre culturel durant les horaires de bureau.

- **SALLE D'ÉCHAUFFEMENT ET DE TRAVAIL CHORÉGRAPHIQUE**

Salle de 80m<sup>2</sup> au sol à partir de janvier 2019. Parquet au sol et miroirs aux murs.

- **BUREAU**

Possibilité de se brancher sur le Wifi et d'utiliser le téléphone, la photocopieuse...

- **HÉBERGEMENT**

Le Centre culturel ne dispose pas d'hébergement sur place mais dans le village de Bossière de l'entité de Gembloux, la Kavalerie propose à la location un gîte aménagé de 12 personnes pour résidence artistique exclusivement. Le cadre, en pleine nature, y est bucolique et exceptionnel. Le lieu dispose de son propre studio théâtre de création mais la politique de prix est privée et demande des moyens financiers.



03

**ÉQUIPES  
PERMANENTES**

---

# ÉQUIPES permanentes

Fonction	Nom	Nombre	ETP annuel
<b>Accueil</b>		<b>0,95</b>	<b>0,95</b>
Réservation et comptabilité de projet	Vanessa Alvarez Garcia	0,50 / 1ETP	0,50 / 1ETP
Accueil billetterie spectacle	Haydée Mathieu	0,20 / 0,20 ETP	0,20 / 0,20 ETP
Accueil du public et bar	Personnel variable	0,25 / 0,25 ETP	0,25 / 0,25 ETP
<b>Programmation</b>		<b>1</b>	<b>1</b>
Programmation et suivi scolaire et JP	Virginie Ancart	0,50 / 1ETP	0,50 / 1ETP
Programmation tout public et scolaire supérieur	Elise Desmet	0,25 ETP	0,25 ETP
Coordination programmation	Eric Mat	0,25 / 1ETP	0,25 / 1ETP
<b>Personnel technique</b>		<b>2</b>	<b>2</b>
Régie générale de plateau	Kevin Vanopdenbosch	1 ETP	1 ETP
Assistant de régie de plateau et générale	Pascal Malcorps	0,50 / 1EPT	0,50 / 1EPT
Agent de nettoyage et d'accueil	Audrey De Schrijver	0,50 ETP	0,50 ETP
<b>Personnel en charge de la communication</b>		<b>1</b>	<b>1</b>
Chargé de communication	Xavier Martin	1,00	1,00
<b>Personnel en charge de la médiation</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Animateurs	Virginie Ancart Elise Desmet Xavier joachim	N'est pas valorisé dans ce dossier	
<b>TOTAL</b>		<b>4,95</b>	<b>4,95</b>



NOUS PRÉVOYONS POUR JANVIER 2019 UNE AUGMENTATION DE POSTE DE 1 TEMPS PLEIN CORRESPONDANT À L'ENGAGEMENT DE 1ETP EN COORDINATION TECHNIQUE.

04

**OPPORTUNITÉ**  
de la demande  
de reconnaissance

---

## 4.A Communes qui constituent

## notre territoire de projet (Art 16,2°)

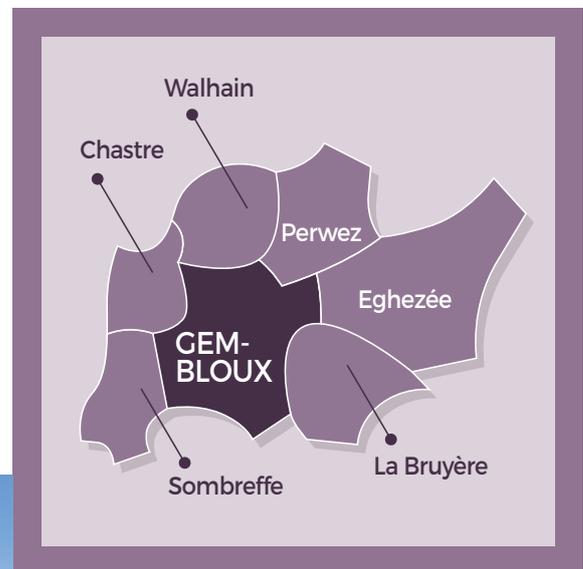
Gembloux est notre territoire d'implantation mais Sombreffe, Chastre, Walhain et La Bruyère nous apportent un public très conséquent et les écoles de ces communes sont participantes à nos actions de théâtre à l'école.

Cette configuration du territoire de projet nous avait motivés à mener une concertation avec les communes limitrophes afin de redéfinir le territoire d'implantation du Centre culturel. Au terme d'une année de rencontres et d'une grosse réunion finale avec la totalité des partenaires potentiels, cette initiative d'extension du territoire d'implantation n'a pas aboutie.

Nous pensons que tout ce travail d'approche était prématuré au vu de la confusion ambiante qui régnait sur le financement du décret et des autres flous qui pouvaient l'entourer.

Néanmoins, nous pensons que cette notion d'une extension du territoire d'implantation est une bonne idée, mais qu'il faudra revoir la question après l'exercice d'un premier contrat-programme de 5 ans.

Il est à noter aussi que le Centre culturel de Gembloux est en coopération avec les Centres culturels d'Eghezée et de Perwez depuis 2014 et que le Centre culturel de Gembloux, porteur du projet, rentre parallèlement à cette demande de reconnaissance à cette demande de reconnaissance d'une action culturelle spécialisée de diffusion des Arts de la scène, une demande de reconnaissance de coopération entre 3 Centres culturels qui présente un axe de développement en Arts de la scène.



## 4.B Argumentaire

### 1. GÉOGRAPHIE

Situé entre le Théâtre Jean Vilar de Louvain-la-Neuve, le Théâtre de Namur et la ferme de Martinrou à Fleurus, le Centre culturel de Gembloux se trouve au cœur d'un territoire d'action et démographique regroupant les communes de Gembloux, Walhain, Chastre, Sombreffe et La Bruyère reliées entre elles par un vaste réseau de communication routière.

### 2. LES POPULATIONS

Cela correspond à une population approximative de plus de 55.000 personnes implantées sur un territoire de vie en plein boom démographique et dont le taux de natalité est largement supérieur à la moyenne en région wallonne.

**Une population diversifiée, en croissance constante: (Analyse partagée du territoire)**

- Une population âgée friande d'une programmation culturelle de qualité.
- Une population primo-arrivante de 30 à 40 ans désireuse de trouver sur son territoire de vie une offre culturelle diversifiée et de qualité lui permettant de ne pas vivre son territoire comme un territoire dortoir.
- Une population de jeunes parents très demandeuse d'une programmation jeune public et de spectacles familiaux où ils peuvent se retrouver entre amis et en famille.
- Une population soucieuse, sur Gembloux, de parcourir le moins de kilomètres possible pour son épanouissement culturel et ce dans un intérêt de circuit court et de préservation de l'environnement.
- Une population scolaire importante dans tous les niveaux d'enseignements et tous les réseaux scolaires.

- Une population migratoire d'origine étrangère peu importante mais assurant une diversité culturelle sur le territoire, drainée principalement sur Gembloux à travers les activités universitaires agronomiques.
- Une population en zone semi-rurale désireuse de voir revivre le centre urbain qui se meurt et dont le Centre culturel reste un levier dynamique et d'innovation par l'exercice de la culture.
- Une population attentive et participative au mouvement de la «Transition» et au développement des valeurs sur le territoire, mais aussi une population en quête de regroupements festifs et divertissants.

### 3. UN FOURMILLEMENT D'ASSOCIATIONS

(Art 1, 8° du décret et Art 19, 3°)

Le Centre culturel de Gembloux a toujours été celui de ses associations membres et parmi celles-ci, nombreuses sont celles qui sont demandeuses d'une coopération de programmation à l'occasion d'un spectacle autour d'une thématique de société défendant les droits universels et fondamentaux humains ou environnementaux.

Ces demandes s'inscrivent dans une volonté de décentralisation et ne s'incarnent pas obligatoirement dans la salle principale du Centre culturel.

Le Centre culturel est aussi l'objet de demandes d'occupations et de programmations de spectacles portées par des associations en totale autonomie où le rôle du Centre culturel dans ce contexte se concentre sur la qualité de l'accueil technique et locatif.

## 4. UN TERRITOIRE ASSOCIATIF CRÉATIF ET EXPRESSIF

(Art 19, 1° et 3° et Art 1, 9° d)

Le Centre culturel est le réceptacle de la vie locale au niveau de la création scénique locale. C'est une réponse claire à l'émancipation des populations et aux droits à la participation à la culture, étendue comme la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles.

### NOUS CITERONS ICI EN GUISE D'EXEMPLE

- La création théâtrale du Ressort avec leurs acteurs cérébrolésés;
- Les créations annuelles de l'Académie de Musique et des Arts de la Parole;
- Les créations annuelles du Collège Saint-Guibert et de l'Athénée Royal de Gembloux;
- Les créations du collectif théâtral « les Faisans »;
- La création de théâtre wallon de l'Amitié Sauvenièreoise;
- Le concert annuel du Réveil Tillycien;
- Le spectacle de la Morale laïque...

Toutes ces expressions ponctuent et rythment une saison culturelle et sont les chemins de la rencontre et de la découverte des potentiels citoyens de tous les âges et de toutes les origines. (Article 1, 8° du décret).

Le Centre culturel comme espace identifié de diffusion des Arts de la scène par ces publics est primordial car nous leur offrons la garantie d'un accueil de qualité mettant en avant leurs expressions, leurs savoir-faire, leurs talents et leurs prises de positions citoyennes.

Tous ces rendez-vous font le ciment de la force du Centre culturel comme lieu de développement et d'émergence de la culture reconnu par tous et pour tous.

Faut-il dès lors pour des questions de compréhension ou de précision inclure dans le contenu de l'action culturelle générale tout le travail concernant le monde associatif local en lien avec la production, la création et la diffusion des Arts de la scène émanant de leur existence?

## 5. UN TERRITOIRE DE PROFESSIONNELS DE LA CRÉATION (Art 1, 9° a)

Le Centre culturel accueille en résidence de manière ponctuelle des compagnies afin de les soutenir dans leurs projets :

- Talía asbl de Pierre et Marie Vaiana
- Le Théâtre du Tumulte de Daniel Donies et Thérèse Bouret
- La Vivre en Fol Cie de Barnabé Henri
- La Compagnie Zanni

À cette liste nous pourrions rajouter le passage de :

- « Je déteste le cirque » de Véronique Castanyer
- La création lumière de « Bruxelles Aires Tango Orchestra »
- La résidence d'été du « Chouack Théâtre »
- La création de danse contemporaine du Centre culturel Indien
- La résidence de la Cie « Les Zhirondelles »...

LE CENTRE CULTUREL EST ALORS  
UN LIEU D'ÉCHANGES DES RÉALITÉS  
ENTRE LES CRÉATEURS/INTERPRÈTES  
ET LES TRAVAILLEURS CULTURELS.

CES MOMENTS SONT RASSEMBLEURS,  
PACIFICATEURS ET FAVORISENT  
LA RECONNAISSANCE MUTUELLE.

Les résidences ponctuelles permettent de parcourir un bout de chemin sans pour autant répondre à l'ensemble des besoins de production des artistes, mais cela peut être vécu comme un moment de répit et de confort pour les artistes... un passage... une transition... un pont vers l'aboutissement d'un projet qu'ils porteront bien au-delà des murs du Centre culturel.

Ces résidences sont souvent éphémères et conduisent à un rapprochement rapide comme une rencontre dans un train où très vite sans comprendre pourquoi les voyageurs se confient dans l'urgence du temps avant la séparation au prochain arrêt.

C'est aussi pour les travailleurs culturels le temps de la compréhension de la réalité des artistes et la longueur du travail avant l'aboutissement du mouvement recherché ou de l'action scénique maîtrisée.

*Voir annexe 9: Lettres de témoignage des compagnies p.92 à 106 et voir l'annexe 10: bilan aide à la création 2016 p.107 à 110*



## 6. UNE INFRASTRUCTURE EN PLEINE ÉVOLUTION, TRANSFORMATION, RÉNOVATION ET MODIFICATION DES PÔLES DE COMPÉTENCES.

Pour répondre à l'accroissement et l'intensification de l'exercice du droit à la culture par les populations du territoire et la réduction des inégalités dans l'exercice du droit à la culture, la Ville de Gembloux a posé un geste fort en choisissant d'investir près de 4.000.000€ dans la modernisation des infrastructures d'accueil du Centre culturel et ce à travers un projet d'extension et de rénovation complète de la salle de spectacle et ses locaux annexes. *Voir annexe 2 p.63 à 71*



À noter que la Province de Namur est associée pleinement à cet investissement en injectant 150.000€ dans la réalisation du futur grill technique de la scène après avoir déjà injecté près de 75.000€ dans l'achat de la maison voisine du Centre culturel afin d'assurer l'extension possible du bâtiment à venir.

En choisissant d'investir dans la culture, la Ville confirme ainsi le rôle fondamental de l'exercice et la pratique de l'art et la culture par et pour les populations sur le territoire en pleine croissance démographique.

Ce futur outil sera inauguré en janvier 2019 et entrera en fonction parallèlement au début de notre nouveau contrat-programme et de notre reconnaissance auprès de la FWB.

À noter que la construction du nouveau bâti du Centre culturel comporte une façade végétale qui contribuera fortement à l'essor du quartier et à la dynamique du centre ville. L'ULg Gembloux Agro-Bio Tech sera le maître d'oeuvre de cette initiative, créant ainsi un pont supplémentaire entre Arts et Sciences.



Le Centre culturel se sera préparé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 jusqu'au 31 décembre 2018 à la modernisation de ses infrastructures mais aussi à l'intégration du décret modifiant les lignes du volume de l'emploi et des pôles de compétences pour y répondre.

CE NE SONT PAS LES BRIQUES QUI  
FONT LE PROJET MAIS LE PROJET QUI  
BOUGE LES MURS AFIN QUE CEUX-CI  
SOIENT ADAPTÉS À L'ÉPANOUISSE-  
MENT DE L'ACTION CULTURELLE  
AU SERVICE DES POPULATIONS.

L'analyse partagée est venue nourrir et assoir les préoccupations du territoire pour dessiner le projet d'action culturelle et mettre en avant les désirs des populations en termes de pratique ou de participation culturelle.

Il est important de souligner dans tout ce mouvement depuis janvier 2014 que la question des pôles de compétences au sein même du Centre culturel n'a pas été ignorée. Pour prétendre à notre reconnaissance d'une action culturelle générale et revendiquer notre reconnaissance d'une action culturelle spécialisée de diffusion des Arts de la scène, cela a impliqué :

- Une compréhension et une intégration du décret par le personnel, les organes de gestion, les différents pouvoirs locaux et par le terrain associatif membre ou pas du Centre culturel.
- Une évaluation en profondeur des compétences du personnel en termes de:
  - A. Gestion administrative et comptable
  - B. Communication et relation publique
  - C. Capacité d'animation en médiation et transmission culturelle en lien ou pas avec un programme de diffusion
  - D. Capacité de gestion technique et logistique du personnel technique et d'animation autour de l'accueil des artistes.
  - E. Capacité de l'ensemble des protagonistes à s'inscrire dans les valeurs et les objectifs du projet d'action culturelle générale et du projet d'une action culturelle spécialisée de diffusion en arts de la scène.
  - F. Capacité de la direction d'impulsion et diriger l'ensemble des paramètres de ce processus.

Tout ceci fut exigeant et riche d'enseignements mais a aussi conduit à une modification de l'équipe de travail afin de maintenir l'équilibre économique jusqu'en 2019 et mettre en place la totalité des pôles de compétences pour être performant dès l'entrée en fonction de notre contrat-programme 2019-2023.

# 05

Relevé de notre  
**PROGRAMMATION**  
et des **AUDIENCES**  
relatives à l'année 2016

---

# BILAN DIFFUSION 2016

THÉÂTRE TOUT PUBLIC > 18 REPRÉSENTATIONS

SPECTACLE DE L'ACADÉMIE > 5 REPRÉSENTATIONS

THÉÂTRE SCOLAIRE SECONDAIRE > 5 REPRÉSENTATIONS

THÉÂTRE FAMILLE > 8 REPRÉSENTATIONS

SPECTACLES SCOLAIRES DANS L'ENSEIGNEMENT  
FONDAMENTALES > 25 REPRÉSENTATIONS



## BILAN TABLEAU DES SPECTACLES TOUT PUBLIC



Voir annexe 8 :  
Bilan moral de la diffusion p. 87 à 91

# 06

## **DESCRIPTION**

de la manière dont votre  
Centre culturel participe  
et s'investit dans les  
réseaux et les concertations  
professionnelles

---

## 6.A Au niveau local

Une participation du monde associatif local dans le choix de la programmation en fonction de l'actualité et des enjeux de société. L'environnement sur notre territoire de vie et les droits humains restent des thèmes de société qui animent les acteurs associatifs. Exemples: Maison Nord-Sud, Amnesty International, Ekikrok, ADG, Service d'urgence Accueil famille...

Avec le **Réseau Bibloux** de lecture publique de la Ville de Gembloux pour la conception du travail d'animation et de transmission culturelle à l'issue d'un spectacle famille.

Avec le **Centre d'Expression et de Créativité**, Ecole de Cirque, pour une programmation ciblée autour des Arts du Cirque.

Par une sollicitation d'intérêt vers certaines associations lorsque nous programmons de la danse comme : «**SÓ20**», «**Après le Soleil**», «**Shadows Push Hull de Dunia dance Theatre**»...

Nous approchons alors la **section danse de l'Académie, Dance Factory** et les écoles de danse de la Province de Namur pour une info ciblée et une invitation personnalisée.

> Voir annexe **SÓ20** p. 106



Par une concertation ponctuelle avec les programmeurs locaux ou les compagnies professionnelles :

- Talía asbl, ( Théâtre des 2 Marronniers à Corroy-le-Château )
- Théâtre du Tumulte à Loncée
- Jazz9 à Mazy
- La Kavalerie à Bossière
- Josiane De Ridder (Auteur)
- Vincent Kuentz (Professeur de danse et de mouvement à l'ESAC à Bxl)
- Paul-Eric Mosseray, programmeur de l'Espace Grand-Leez
- Ville de Gembloux : Service culture, Adeline Tenret

Par une concertation à travers la coopération créée entre les 3 Centres culturels d'Eghezée, Gembloux et Perwez. Concertation et échange d'avis entre les équipes, création d'une formule «**Grand Tour**» et «**Petit Tour**» permettant aux publics du territoire de la coopération d'adhérer à une formule d'abonnement les invitant à prendre un spectacle au minimum par lieu durant une saison.

Création d'une carte «**PASS 3CC**» permettant aux publics fragilisés et précarisés d'accéder à l'ensemble des programmations pour le montant de 1€ l'entrée par activité. Cette carte cartonne sur Gembloux et Perwez où la participation culturelle des publics visés est croissante et omniprésente. Cette formule a déstigmatisé ces publics à la billetterie.

Par un échange et un soutien permanent au niveau technique entre les Centres culturels de Gembloux, Andenne, Namur, Perwez et Eghezée. Cette dynamique permet de renforcer le staff matériel de plus en plus complexe dans les fiches techniques des Cies.

## 6.B Lien avec les organisations des Arts de la scène



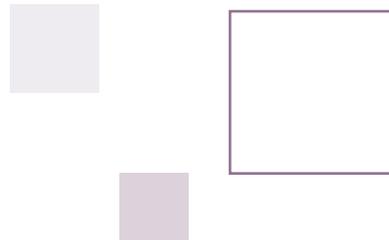
- Nous sommes Centre culturel point de chute actif et membre adhérent depuis plusieurs années du CDWEJ (Nouvellement «EKLA») avec lequel nous programmons des ateliers de médiation et de transmission artistique au sein des réseaux scolaires.
- Nous sommes membres d'ASSPROPRO avec qui et grâce à qui nous nourrissons des tournées collectives.
- Nous participons aux Rencontres Théâtre Jeune Public de Huy.
- Nous collaborons chaque année avec les Jeunesses Musicales.
- Nous rentrons chaque année des projets Culture/Enseignement qui permettent l'intervention d'artistes en médiation culturelle et transmission culturelle et ce en milieu scolaire.
- Nous bénéficions d'une reconnaissance Art & Vie, nous garantissant un quota d'interventions tant au niveau du Théâtre à l'école que pour le programmation tout public.

**Au niveau du cinéma qui est aussi un univers permettant la pratique des métiers d'acteurs, d'auteurs, scénographes, habilleuses, costumières...**

- Nous sommes membres actifs de « la Quadrature du Cercle » et représentés à l'A.G.
- Nous sommes repris comme cinéma « Europa Cinéma » projet européen.



## 6.C Lien avec les structures et les opérateurs de création



- Nous n'avons pas de convention de lien avec les structures ou les opérateurs de création, mais chaque année dans la programmation nous laissons une place pour des projets que l'on nous présente en amont de leur création et nous achetons sur confiance, sur base de la proposition d'écriture ou de ce que la création inspire et présente comme dynamique créative.
- Nous avons un lien permanent par courriel via l'adresse e-mail: [programmation@centreculturelgembloux.be](mailto:programmation@centreculturelgembloux.be) où nous recevons l'actualité de chacun.
- De septembre à février nous visionnons de 50 à 80 spectacles en soirée principalement dans les théâtres bruxellois, Théâtre de Liège ou Jardin Passion à Namur.
- Le Directeur actuel du Centre culturel de Gembloux est issu à l'origine d'une formation aux Arts de la scène qui l'a conduit à plus de dix ans de métier sur scène et devant la caméra. Ce vécu avec statut d'artiste à la clé de l'époque apporte à la direction du Centre culturel une connaissance des réalités du secteur des Arts de la scène.
- À noter aussi que le lien qui existe entre le Centre culturel de Gembloux et les différents agents ou chargés de diffusion dans les théâtres et les compagnies est fondamental. **Le lien de confiance et de respect qui se tisse entre certains agents et le Centre culturel est gage d'une confiance réciproque et d'une connaissance de l'autre. Il est fondamental que ce travail de l'agent ou du chargé de diffusion soit valorisé et mis en avant pour l'intérêt de toutes les parties du processus de diffusion.** Nous saluons ici au passage le travail de Matthieu Deffour au Poche, Claire Alex à la Charge du Rhinocéros, Anna Giolo, Denis du TTO, Charlotte Jacques du Théâtre National...



*Un lien  
de confiance  
et de respect  
fondamental!*

# 07

## **PROJET DE DIFFUSION ARTISTIQUE**

de l'action culturelle  
spécialisée de diffusion  
des arts de la scène

---



L'ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE DE DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE VISE LA DIFFUSION DE LA CRÉATION PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR DES ARTS DE LA SCÈNE ET LA CIRCULATION DES ŒUVRES ENTRE LES CENTRES CULTURELS DONT L'ACTION CULTURELLE EST RECONNUE. ( Art 13, 2° du décret)

EN LIEN AVEC : « L'action culturelle générale vise le développement culturel d'un territoire, dans une démarche d'éducation permanente et une perspective de démocratisation culturelle; de démocratie culturelle et de médiation culturelle. » (Art 9 du décret)

EN TENANT COMPTE DE : Faire émerger les enjeux du territoire, élaborer à partir des enjeux du territoire | Développer les concertations et les partenariats utiles | Déterminer des opérations culturelles concrètes et rencontrer | Renforcer les fonctions culturelles de diffusion, médiation, transmission | Organiser un processus d'autoévaluation.

# INTRO

La construction de la réponse tient tout autant des forces et des enjeux ascendants qui émanent des enjeux territoriaux ou globalement du territoire, que des impulsions descendantes qui viennent du monde de la création contemporaine.

L'idéal se vivant dans la rencontre naturelle des deux et le plus complexe dans le décalage des réalités de terrain ou de moyens.

Le projet de diffusion, c'est une alchimie de moyens mais surtout une alchimie d'êtres humains décidant de travailler ensemble dans un contexte prédéfini et défini et ce dans l'intérêt de l'épanouissement des populations où la défense des valeurs de la laïcité et de la démocratie régissent la société civile.

D'expérience, il est remarquable que la création contemporaine s'exporte parfois mal d'un territoire à l'autre et que là où elle trouve ses fondements et ses échos, elle ne le soit plus dans une autre contextualisation territoriale.

C'est là l'intérêt d'une analyse partagée car elle est une réponse légitime aux envies et aux besoins des populations vis-à-vis de qui nous n'avons pas pour mission d'imposer une culture dominante, expérimentale ou d'élite.

C'est là où la création contemporaine vient nourrir et bousculer les croyances limitatives d'un territoire et sa représentation du monde.

CE N'EST PAS SIMPLE MAIS PASSIONNANT DE CONSTRUIRE UNE RÉPONSE À UN PROJET DE DIFFUSION CAR L'ALCHIMIE, CELA RESTE LE PRINCIPE DE BASE DE LA TRANSFORMATION DU PLOMB EN OR.

Cela va par étape et par des chemins demandant patience et persévérance, humilité et indulgence dans ce monde d'exigences.

# LES LIGNES DE FORCE

Application de l'article 32, 5° du décret

C'est principalement au niveau de la coopération entre les Centres culturels d'Eghezée, Gembloux et Perwez que se construit l'application de l'article 32,5° du décret.

Cette coopération, dont l'enjeu majeur est la construction d'une culture de destin commun, comporte une hypothèse d'action axée autour de la diffusion et la circulation des œuvres.

La visée à moyen et long terme de cette coopération est bien **une mutualisation des compétences dans une programmation concertée au bénéfice d'un territoire d'action de la coopération.**



Cet élan coopératif est déjà en route depuis 2014 et évolue progressivement.

À noter que jusqu'en 2016, le Centre culturel de Gembloux était inscrit dans la concertation régionale namuroise qui s'est éteinte au vu du repositionnement de ses membres en lien avec le nouveau décret pouvant redessiner les territoires d'implantations ou les territoires d'actions s'articulant vers des bassins de vie plus naturels.

À noter qu'il existe une solidarité naturelle entre les équipes techniques d'Andenne, Gembloux, Perwez, Namur et Eghezée afin de renforcer le pôle matériel si besoin sur activités.

*L'enjeu majeur est la **construction d'une culture de destin commun !***

## 7.A La diffusion au bénéfice de l'enfance et la jeunesse via les réseaux scolaires

- Développer un programme annuel de diffusion garantissant au minimum un spectacle par an à chaque élève et ce dans tous les réseaux confondus et tous les niveaux d'enseignements, qui font de Gembloux une ville d'enseignement fondamental mais aussi professionnel, technique et général sans compter l'aspect universitaire qui vient vers la programmation de manière spécifique et plus tournée vers le cinéma ou le cinéma documentaire.
- Coupler cette évidence avec l'accès à une diffusion cinématographique et une visite d'expo.
- Poursuivre dans un nombre de classes déterminé un travail de médiation culturelle et/ou de transmission culturelle au départ du spectacle impliquant les enseignants et nourrissant le programme scolaire éventuel.
- Maintenir et développer la place de la commission de programmation scolaire qui réunit autour de la table des enseignants et des directions d'écoles.
- Rester attentif aux demandes émanant des professionnels de l'enseignement tout en impulsant vers eux aussi des perspectives nouvelles de programmations qui ouvrent les horizons de tout le monde.
- Maintenir un processus d'autoévaluation impliquant les élèves comme les enseignants.



## 7.B La diffusion au bénéfice des familles et des enfants

Développer en partenariat ou seul un programme annuel de spectacles à destination des familles et principalement les enfants de ces familles, leur permettant une découverte des codes et des langages théâtraux dès leur plus jeune âge.

Ce programme répondant aux désirs des jeunes familles s'implantant sur le territoire en grand nombre et dont le taux de natalité est important.

### EXEMPLE DE PROGRAMMATION :

- *Vu d'ici* • *Mosaïk* • *Jérémy Fisher*
- *Le lion et la souris* • *Two for Tea...*



Développer le programme de médiation culturelle et de transmission culturelle à travers des ateliers d'expression sociaux-artistiques à l'issue des spectacles et permettant une dynamique intergénérationnelle dans les familles à travers cette pratique.

## 7.C La diffusion au bénéfice de la compréhension du monde et de la défense des valeurs démocratiques et environnementales

Le diagnostic de l'analyse partagée témoigne de la préoccupation d'une part de la population du territoire d'action, de l'état de l'environnement, de la question de la préservation de la nature, de l'intérêt pour une consommation responsable, éthique et durable ou encore pour une production alimentaire saine.

Il est évident qu'au vu du profil d'une part de la population native mais plus fondamentalement primo arrivante, la question de la « transition » anime fortement la sphère publique par bien des sujets.

La présence d'association comme G.O. (Gembloux Optimiste), Resaneco, EKIKROK, Aide au Développement Gembloux, NATAGORA en sont l'expression comme celles portées par les cercles étudiants de Ulg Gembloux Agro-Bio Tech.

### EXEMPLE DE PROGRAMMATION :

- *Paysannes* • *Nourrir l'humanité c'est un métier*
- *Arbres...*

À ce tableau, il ne faut pas oublier ou obscurcir la présence d'associations dynamiques comme UNICEF, Amnesty International, Ami Entends-tu?, le Ressort, la Maison Nord-Sud et El Paso qui sont bien sur le devant de la scène pour porter avec le Centre culturel une programmation de spectacles traitant de droits humains.

### EXEMPLE DE PROGRAMMATION :

- *L'Enfant sauvage* • *M'appelle Mohamed Ali*
- *Djihad* • *Un Fils de notre temps de Hamadi*
- *le Soleil juste après* • *Tout le monde ça n'existe pas...*

## 7.D La diffusion comme vitrine de la création contemporaine et de sa diversité

Le Centre culturel de Gembloux souhaite garder dans sa ligne de programmation une diversité des genres et faire une place aux créateurs émanant tout autant du théâtre parlé que de la danse ou du cirque contemporain.

Bien que le public nous rappelle constamment qu'il ne vient pas au théâtre pour une prise de tête et que leurs engagements citoyens ne passent pas forcément par le théâtre, pas plus que leur compréhension du monde... Nous veillons à ne pas limiter la programmation aux seuls spectacles de divertissement.

Le principe est de ne pas surfer uniquement sur les pièces à succès qui garantissent une économie de système mais de trouver un équilibre entre les pièces qui rapportent gros et celles qui ne rempliront pas notre salle mais qui présentent un intérêt en terme d'innovation, de diversité de style, d'audace...

C'est aussi pour cette raison que le Centre culturel est attentif aux auteurs et metteurs en scène qui viennent vers lui avec des projets en gestation ou en cours de création.

C'est aussi pour cela que nous acceptons dans une programmation annuelle de programmer des spectacles incroyables dont nous savons pertinemment bien à l'avance qu'ils seront déficitaires et qu'ils accueilleront un public parsemé.



### EXEMPLE DE PROGRAMMATION FACILE ET QUI REMPLIT LA JAUGE

- *Sous la Robe* du TTO
- *Véronique Gallo*
- *BJ Scott*
- *Tuyauterie*
- *J'me sens pas belle*
- *Saltaris*
- *Karim Baggili*
- *GRANDGEORGE*

### EXEMPLE DE PROGRAMMATION INNOVANTE ET À JAUGE FRAGILE

- *Nés poumons noirs* de et avec Mochélan
- *On ne badine pas avec l'Amour* du Théâtre de la Chute
- *Débris* de Dennis Kelly...

### EXEMPLE DE PROGRAMMATION INTÉRESSANTE ET À JAUGE DIFFICILE

- *Au bord de la page* de Josiane De Ridder
- *La Catastrófa* de Talia asbl
- *SÓ20* de Claudio Bernardo
- *De Bagdad et Damas*, deux voix de l'exil en insurrection



## 7.E La diffusion comme stimulant à l'expression artistique des citoyens

Il faut des virtuoses du ballon rond pour stimuler et émerveiller les milliers de jeunes footballeurs comme il faut des artistes pour éveiller et stimuler la pratique des arts de la scène auprès du plus grand nombre.

La société a changé et il apparaît clairement aujourd'hui que la pratique artistique n'est plus l'expression des marginaux ou des jeunes en mal de vivre, mais bien que les pratiques socio-artistiques sont une plus-value d'épanouissement des individus et une valorisation de leurs potentiels.



*Ne pas abandonner  
les regards à la  
seule expression d'une  
culture formatée*



Dans cette quête de l'éveil des corps, des imaginaires, de la pensée, il est important que le Centre culturel prenne et joue son rôle sur le territoire d'action et auprès des populations.

Il est à la charge du Centre culturel de garantir un cadre de scène suffisamment riche, diversifié et ouvert pour ne pas abandonner les regards à la seule ou les seules expression(s) d'une culture formatée jouant sur la culture du déjà vu et m'as-tu vu? Du bling bling et de l'étourdissement volcanique de strass et de paillettes.

## 7.F La diffusion au cœur de l'évènementiel



*Les populations sont demandeuses d'une culture festive et rassembleuse qui favorise le vivre-ensemble*

En dehors des lignes de programmation reprises ci-dessus, vient se greffer une programmation plus spécifique en lien direct avec l'organisation d'évènements extérieurs comme le Cool Day ou les Fêtes de la musique dont le Centre culturel est le coordinateur de projet.

Pour ces deux seuls évènements cela représente sur deux jours une vingtaine de groupes musicaux qui trouveront une scène équipée ou un podium improvisé au cœur de la ville pour les fêtes de la musique et au cœur du quartier du Centre culturel pour le Cool Day.

La Fête de la musique de Gembloux, bâtie sur son appel à projets aux artistes locaux et régionaux, a reçu plus de 134 candidatures de groupes en 2017 dont 16 groupes rempliront l'affiche de la programmation 2017 de la Fête de la musique le 24 juin et 6 groupes l'affiche du Cool Day du 25 juin.



C'est une préoccupation importante du Centre culturel de Gembloux d'être et de rester disponible pour une programmation musicale plus festive qui rassemble des publics hermétiques ou frileux au Centre culturel.

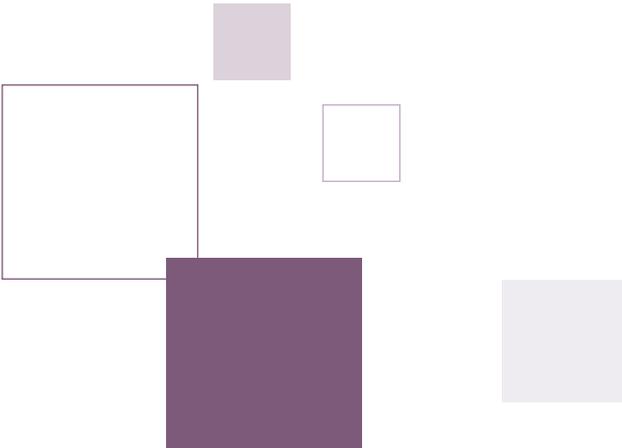
C'est une attente et une demande très précise et abondante des populations au sein de l'analyse partagée que la culture soit festive et rassembleuse au cœur de ville, afin de favoriser le vivre-ensemble, nourrir les liens et s'évader d'un quotidien trop souvent pesant et exigeant.

## 7.G Un outil de diffusion professionnel au service de la création locale amateur ou pas

Nous partageons le fait que nos infrastructures et nos compétences soient aussi tournées vers le monde de la création et de l'expression amateur locale afin que la Culture soit aussi celle des valeurs, des croyances, des convictions, des savoirs, des arts, des traditions des modes de vie et des institutions des populations locales qui via cette Culture peuvent exprimer leur humanité ainsi que les significations qu'elles donnent à leur existence et leur développement. (Art 1, 5° du décret).

## 7.H Un outil de diffusion professionnel ouvert au monde professionnel et amateur et au vu du développement de la démocratie culturelle

Nous partageons le fait que notre existence de Centre culturel, justifiée par les moyens qui nous sont accordés, doit être conditionnée par la défense de la démocratie culturelle et que dans un programme de diffusion ou l'utilisation des outils de diffusion, nous nous devons d'accueillir et de favoriser la participation active des populations à la culture, à travers des pratiques collectives d'expression scénique ou autres, de recherches et de créations culturelles, conduites par des individus librement associés, dans une perspective d'égalité, d'émancipation et de transformation sociale et politique. (Art 1, 6° du décret).



Notre **existence**  
doit être conditionnée  
par la **défense de la**  
**démocratie culturelle**

## 7.1 Une politique de démocratisation de la culture

- La création de la **carte 3CC** initiée par les Centres culturels d'Eghezée, Gembloux et Perwez qui donnent accès aux personnes fragilisées ou précarisées et ce pour 1€ par activité choisie et ce au sein des 3 Centres culturels.
- L'organisation chaque mardi matin de la **cafétéria sociale** au sein même du Centre culturel qui accueille entre 30 et 50 personnes en difficulté financière ou sociale.



Ces deux initiatives couplées ont favorisé la participation des publics défavorisés à la culture car à la facilité financière nous y avons associé la construction du lien humain, nous replaçons tout au cœur de la relation à l'autre et non plus au service à l'autre.

Nous poursuivons notre recherche de l'élargissement et la diversification des publics, comme le développement de l'égalité dans l'accès aux œuvres et la facilitation de cet accès, en bougeant les lignes, comme

Nous avons fait l'expérience concrète de 2 initiatives de terrain en 2016/2017

lorsque nous avons choisi d'organiser le transfert des enfants hospitalisés du service pédiatrique de l'hôpital William Lennox pour assister au spectacle de « Planète Danse » par Mamémo.

Nous pensons qu'en la matière, il y a lieu de changer les pratiques et d'oser casser les codes. Il y a lieu de repenser les modèles et d'innover afin de toucher les institutions hospitalières ou sociales où évoluent sur de très longs termes des enfants et des adolescents aux parcours de vie déjà très lourdement pénalisés.

Nous le pensons aussi pour les jeunes mineurs migrants non accompagnés que nous accueillons avec la carte 3CC comme nous pourrions le penser à l'avenir vers les Centres pour réfugiés adultes.

Il y a lieu de repenser les modes de subventionnements qui au final ne garantissent pas le fonctionnement de la culture au bénéfice de tous et maintiennent les structures de création et de diffusion dans une culture de l'argent et non d'un service public de création et d'accueil de diffusion aux bénéficiaires des populations sans titre ni discrimination.

# 08

Types et volume de la  
**PROGRAMMATION**  
projetée de **2019 à 2023**

---

# TYPES ET VOLUME DE LA PROGRAMMATION PROJETÉE DE 2019 À 2023

Si nous avons des données quantitatives et qualitatives précises sur le passé et le présent immédiat, il faut tenir compte que la réalité du Centre culturel de Gembloux du 30 juin 2017 au 31 décembre 2018 va être conditionnée par la fermeture de son infrastructure et ce au vu de l'énorme chantier de rénovation et d'extension de cette infrastructure.

Il faut dès lors accepter que la saison culturelle de 2017-2018 est conditionnée par cette réalité qui agit sur le volume de programmation et son contenu.

C'est un défi important pour toute l'équipe du Centre culturel qui va devoir s'inscrire dans un mouvement nomade et trouver des repères dans l'itinérance des activités à travers le territoire.

Au niveau de l'échelle du stress nous savons toutes et tous qu'un déménagement se place au niveau des échelons supérieurs et que cette aventure nomade nous obligera à nous réinventer durant 15 mois.

Nous invitons donc les lecteurs de ce présent dossier à prendre en compte la réalité de cette période de transition et de dépasser cette étape pour se concentrer sur le potentiel et le devenir des futures infrastructures comme lieu d'une action spécialisée de diffusion des arts de la scène.

## CONDITIONS DU DÉCRET

- Art 32 § 1<sup>er</sup>, 5<sup>o</sup>, 6<sup>o</sup>, 7<sup>o</sup> : **Oui** nous remplissons les conditions
- Art 32 § 2 : **Oui** nous sommes en concordance avec le décret
- Art 19 § 2<sup>o</sup> : **Oui** nous sommes en concordance avec l'arrêté
- Art 33 § 1<sup>er</sup> : **Oui** nous sommes en concordance avec l'arrêté

## 8.A Moyenne annuelle de la programmation

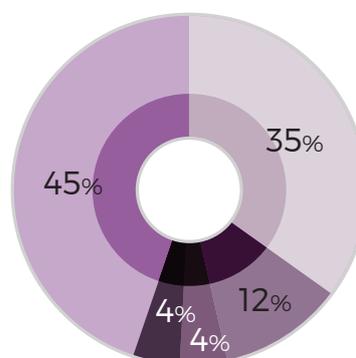
assurée par le CC sur la durée du contrat-programme sans y inclure la programmation associative qui impacte et nourrit le lieu de diffusion aux arts de la scène au fil de chaque année ou chaque saison

Domaine artistique	Nombre de spectacles	Au Centre Culturel	En décentralisation
Théâtre jeune public	8	6	2 au Foyer communal
Théâtre scolaire fondamental	8 pour 24 représentations	18	6 au Foyer communal
Théâtre scolaire secondaire	3 pour 6 représentations	6	0
Théâtre tout public	14	10	2 à l'EGL, 2 au Foyer communal
Concert de rue hors Fête de la musique	6	indéterminé	indéterminé

### IMPORTANT

- Le Centre culturel ne prévoit pas de programmation en musique classique car ce domaine est occupé par l'Académie Victor de Becker et que nous les soutenons dans cette initiative via leurs demandes d'occupations de salle.
- Le Centre culturel ne programme pas de Jazz car cette spécificité est assurée sur le territoire de projet par le Jazz9 à Mazy, intégré lui-même dans Mazy Culture. Nous intervenons uniquement par un soutien à la communication et parfois en support matériel. Il arrive de manière anecdotique que nous programmions une date en commun et ce en décentralisation dans leur salle en fonction de leur agenda d'évènements.
- Le Centre culturel tient aussi en compte que l'asbl Talia de Pierre Vaiana programme des concerts dans son lieu au Théâtre des 2 Marronniers à Corroy-le-Château.
- Nous essayons de manière concertée de ne pas multiplier les programmations qui rentrent en concurrence ou en doublons sur le territoire d'action.

SUR UNE MOYENNE DE 58 REPRÉSENTATIONS ANNUELLES NOUS POUVONS GLOBALEMENT ESTIMER PAR GENRE ARTISTIQUE QUE :



- 4% sont consacrés aux arts du cirque
- 12 % sont consacrés à la musique
- 4 % sont consacrés à la danse
- 45 % sont consacrés au théâtre jeune public dans des expressions différentes
- 35 % au théâtre

## 8.B Programmation générale de la saison 2017-2018 qui suivra notre dépôt de dossier

### SPECTACLES ENFANTS/FAMILLES

Artiste ou Cie	Titre spectacle	Discipline	Dates	Nbres	Lieu
Cie Zanni	Arbres	Théâtre gestuel	22/10/17	2	Espace Orneau
Collectif Karma	Michael et Moi	BD - Concert	12/11/17	1	Chapiteau
Matters asbl	Sysmo Game	Concert	10/12/17	1	Espace Orneau
Cie Atika	La Fée sans ailes	Conte & danse	07/01/18	1	Foyer communal
La Tête à l'Envers	Shoes	Théâtre	18/02/18	1	Foyer communal
Théâtre des 4 Mains	Petites histoires Grrrochannes	Marrionnettes	18/03/18	1	Foyer communal

### SPECTACLES SCOLAIRES

Artiste ou Cie	Titre spectacle	Discipline	Dates	Nbres	Lieu
Cie Zanni	Arbres	Théâtre gestuel	19-20/ 10/17	4	Espace Orneau
Jean Jadin	Petit Charlot	Ciné/concert	07/11/17	2	Espace Orneau
Baladins Miroir	Lettre à Elise	Théâtre	13/11/17	2	Chapiteau
Baladins Miroir	Molière	Théâtre Forain	14-15/ 03/18	2	Chapiteau
Baladins Miroir	Le Roi nu	Théâtre Forain	17/11/17	1	Chapiteau
Théâtre Agora	L'histoire d'une longue journée	Théâtre	05-06-07/ 12/17	6	Espace Orneau
Cie Renards	Boris et les soeurs Sushis	Théâtre	20-21/ 02/18	2	Espace Orneau
Cie Pan	Une étrange petite Ville	Théâtre	19-20/ 03/18	4	Foyer communal
Cie TG	Maputo-mozambique	Cirque/musique	27/03/18	2	Espace Orneau
Nerds Brass Band	Walt disNerds	Fanfare	17/04/18	2	Espace Orneau

## SPECTACLES TOUT PUBLIC

Artiste ou Cie	Titre spectacle	Discipline	Dates	Nbres	Lieu
Adrien Lienard & Marie Gaziaux		Concert	27/08/17	1	Bossière - Ekikrok
BG13		Concert	16/09/17	1	Agricovert
Cie Pol & Freddy	Cirque Démocratique	Cirque	07/10/17	1	École de Cirque
Cie Ah mon Amour	Colon(ial)oscopie	Théâtre	14/10/17	1	Théâtre des 2 Marronniers
Baladins Miroir	Lettres à Elise	Théâtre	11/11/17	1	Chapiteau Baladins
Baladins Miroir	Le Roi Nu	Théâtre forain	18/11/17	1	Chapiteau Baladins
Amitié Sauveniéroise	Théâtre wallon	Théâtre	19/11/17	1	Chapiteau Baladins
O'Steam		Concert	25/11/17	1	EGL
Les Six Faux Nez	Transit Cabaret	Théâtre/cirque	09/12/17	1	La Kavalerie
Théâtre du Tumulte	Concert de Noël	Chant classique	XX/XX/XX	1	Lonzée
Les terres Arables	La liste de mes envies	Théâtre	20/01/18	1	Foyer communal
Théâtre de Poche	On the road.. a	Théâtre	03/02/18	1	Espace Orneau
Cumba Club de Liège		Concert	17/02/17	1	Salle du Jazz9 Mazy
Compagnie Victor B	Francis sauve le Monde	Théâtre	10/03/17	1	Foyer communal
La Charge du Rhinocéros	Les Chatouilles	Théâtre	24/03/17	1	Foyer communal
Théâtre d'Un jour	Les Inouïs.2	Théâtre forain	21/04/18	1	Chapiteau

09

**ACCUEIL  
en résidence**

---

# ACCUEIL EN RÉSIDENCE

NOUS VOUS INVITONS  
À DÉCOUVRIR LES LETTRES  
DE TÉMOIGNAGE SE TROUVANT  
EN ANNEXE 9, PAGE 89 À 103

---

Nous avons déjà développé partiellement cette question dans le présent dossier.

Notre fonctionnement de Centre culturel en lien avec notre action culturelle générale ne nous permet pas de pouvoir accueillir tout au long de l'année un volume de résidence important.

Nous profitons des périodes de congés scolaires pour ouvrir les portes aux compagnies et ce plus intensément de la mi-juin à la mi-septembre.

Tout au long de l'année, nous faisons une analyse de l'agenda d'activités et d'occupations des salles et en fonction de celles-ci, nous arrivons à intégrer à l'agenda l'une ou l'autre demande de résidence.

---

- Nous ne privilégions aucune discipline.
- Les demandes qui nous parviennent sont souvent celles de compagnies non reconnues mais pas exclusivement.
- Les Cies du Théâtre Jeune Public sont plus souvent demandeuses car nous pouvons mettre en place des bancs d'essais avec les partenaires assez facilement.
- Les compagnies professionnelles de la région de Gembloux sont souvent demandeuses de mener une étape de travail ou une fin de création dans nos locaux et nous y sommes attentifs.
- Chaque résidence se construit au cas par cas et nous partons du principe que nous ne pouvons offrir ce que nous ne possédons pas, qu'une résidence est un espace d'échange et de rencontre avant toute chose et pas un hôtel de passage avec service à table et nettoyage compris.
- L'expérience nous démontre tout l'intérêt d'une telle rencontre pour l'ensemble des parties mais trouve sa justesse et son sens lorsque la rencontre est partagée et se fait dans les 2 sens.
- Il y a lieu d'inclure la possibilité de résidence comme un projet en soi dans un cadre de valeurs permettant l'épanouissement de tous et non comme une charge de travail ou de service en plus pour l'équipe du Centre culturel.
- En termes techniques nous établissons toujours dans le cadre quels seront les apports et la contribution du Centre culturel et ce dans les limites de sa réalité du moment.

# Comment les projets de résidences rencontrent notre plan d'action culturel général et contribuent à faciliter l'accès à la culture ?

Jusqu'ici nous n'avons jamais eu un projet structuré autour des résidences professionnelles car celles-ci nous arrivaient toujours de manière inattendue et non établie à l'avance via les artistes ou les Cies.

En général, les Compagnies et les artistes en résidence étaient peu demandeurs d'autre chose que de bénéficier d'un espace de travail, d'un soutien technique, de l'organisation d'un banc d'essai ou d'une répétition générale publique.

La rencontre avec la population locale n'était pas forcément leur préoccupation dans des phases de travail de création déjà très complexes en elles-mêmes.

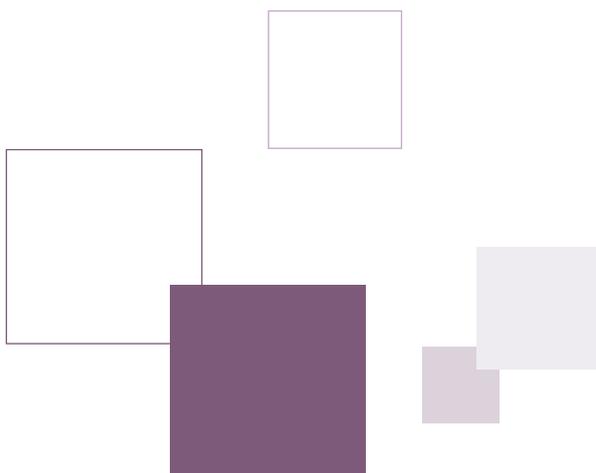
Seul le banc d'essai de fin de résidence pouvait être un espace de rencontre et de dialogue entre les créateurs et un public local permettant une approche de médiation culturelle.

La rencontre se vivait toujours la saison suivante car la majeure partie des spectacles en résidence temporaire se retrouvaient dans la programmation officielle du Centre culturel.

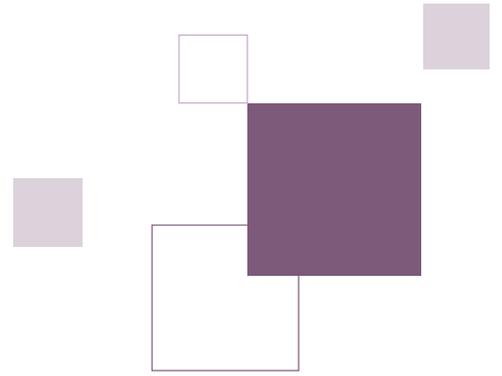
À noter qu'en dehors de ces résidences professionnelles, une grande partie de l'agenda est réservé aux groupes locaux amateurs ou scolaires qui sont en lien avec les arts de la scène et impliqué dans leurs créations collectives annuelles.

Ces périodes de création impliquent les compétences des régisseurs du Centre culturel qui contribuent à la mise en place du plateau et ensuite au bon fonctionnement de la régie du spectacle.

Cette réalité est très importante car elle contribue à l'exercice de la culture par les populations locales au départ d'œuvres qu'elles ont choisies librement.



# ET POUR L'AVENIR



- Nous pensons que notre **manière d'orchestrer les choses en matière de résidence est cohérente et réaliste** même si elle n'est pas structurée en projet spécifique mais bien dans l'expression de la spontanéité du temps.
- Nous pensons que **chaque résidence est le fruit d'une rencontre pensée et décidée** entre les protagonistes/professionnels et qu'ensemble nous construisons le cadre, le sens et le contenu de la résidence.
- Placer un cadre standard de résidence serait une contrainte derrière laquelle nous chercherions à courir pour remplir les cases et cela on n'en veut pas.
- Nous gardons l'idée qu'idéalement **une résidence doit conduire à une programmation du spectacle dans l'exercice de la saison suivante** afin que le public découvre le résultat.
- Nous pensons que si le Centre culturel doit **construire un lien intermédiaire avec le public en cours de création**, cela doit être juste et respectueux du rythme de création des artistes et que **cela doit émaner d'une demande des artistes** afin que ceux-ci ne s'inscrivent pas dans un processus d'obligation supplémentaire qui leur serait imposé par un Centre culturel.
- Nous pensons que **chaque banc d'essai** souhaité par les artistes nous **permet de nourrir un lien particulier avec le public** présent.
- Nous pensons que **le travail de médiation des artistes avec les populations doit être pensé et décidé au moment de la construction du cadre de résidence** car les populations ont des agendas de vie très denses et sont globalement peu ou pas disponibles.
- Nous pensons que **la population en apprentissage des Arts de la scène est la population qui doit être visée pour un travail de médiation avec les artistes** afin de partager sur les orientations artistiques et les apprentissages qu'impliquent le spectacle.
- Nous pensons qu'**une résidence d'artistes traitant d'une thématique spécifique de société peut conduire à une rencontre avec des populations du territoire touchée ou concernée par cette thématique** afin de ramener vers les artistes du témoignage ou de l'expertise en cours de création.
- Nous pensons qu'à travers une période de résidence, **les artistes sont témoins et confrontés à l'ensemble des mouvements de vie et d'activités qui rythment le travail de base d'un Centre culturel au quotidien avec les populations du territoire**. Que cette expérience est très différente que d'arriver un samedi à 17h00 pour découvrir ses loges, jouer son spectacle à 20h30 et repartir sur Bruxelles à 23h00.

# 10

## TRAVAIL DE MÉDIATION CULTURELLE

---

# TRAVAIL DE MÉDIATION CULTURELLE

En référence à notre action culturelle générale, notre axe de médiation culturelle s'inscrit dans les limites de nos moyens.

Pour les travailleurs du Centre culturel défini par l'art. 95 et 96 du décret, le décret a été vécu depuis 2014 comme une réelle opportunité de revaloriser le métier d'animateur à travers les notions de médiation et de transmission culturelle.

Devenu au fil du temps des gestionnaires de dossiers, il était grand temps d'en revenir aux fondements même de l'animateur et de reconsidérer « l'animateur socioculturel » comme un travailleur spécifique et compétent.

- Un être humain, professionnel de la culture, en relation avec des citoyens en mouvement et en quête d'épanouissement et d'autonomie.
- Un professionnel disposant d'un savoir-être et d'un savoir-faire en technique d'animation de groupe ou/et en technique socio-artistique.
- Un professionnel disposant du temps de travail pour faire lien avec les populations et évoluer avec elles sur le terrain autrement que par la rédaction de courriels, de dossiers... au départ d'un poste de bureau coupé du monde.

Ce ne fut pas sans peine ni mal d'en revenir à ses fondements tant le personnel d'animation était fagoté par le travail administratif et retransché dans l'idée que leur travail se concentrait dans les articulations logistiques et administratives des projets vécus par les autres.

EN REVENIR À LA MÉDIATION CULTURELLE ET LA TRANSMISSION CULTURELLE C'EST REPLACER L'ANIMATEUR AU CŒUR MÊME DE SON POTENTIEL CRÉATIF AU SERVICE DU PROJET. C'EST PERMETTRE À L'ANIMATEUR D'EN REVENIR AU CONTACT DIRECT AVEC L'HUMAIN ET AVEC LA MATIÈRE.

C'est permettre à l'animateur d'être au contact des publics dans un lien d'authenticité et de vécu et le sortir de l'isolement/refuge du bureau.

C'est sortir de l'additionnel de projet pour rentrer dans une politique de « Slow culture » où un travail en profondeur peut s'opérer dans certaines activités.

*Permettre à l'animateur  
d'être **au contact**  
des publics dans  
un **lien d'authenticité**  
et de vécu*

# AXES de travail à la MÉDIATION

## Axe de travail N°1

Nous sommes un point de chute CDWEJ (EKLA) et à travers ce programme nous menons chaque année au minimum 2 ateliers en milieu scolaire durant toute l'année scolaire. Ateliers permettant une pratique et une sensibilisation artistique tant au niveau de l'enseignant qu'au niveau des élèves. Ces expériences pratiques contribuent à l'éveil de la pratique artistique des populations dès leur plus jeune âge et donc à une déconstruction de la pensée que la pratique artistique est seulement l'affaire des autres. C'est un espace que nous pouvons qualifier de potentiellement révélateur et réparateur de l'individu. De plus toute personne ayant une approche pratique d'une chose en acquière d'office une autre compréhension et une autre considération.

À noter que pour ce type d'activité le Centre culturel via le CDWEJ engage toujours des artistes professionnels pouvant faire un travail de transmission et de médiation autour de leurs compétences artistiques.

## Axe de travail N°2

Nous concevons, coordonnons et co-animeons plusieurs projets via la Cellule Culture/Enseignements et ce à destination du public scolaire. Au sein de ce projet, les élèves sont amenés à travailler avec des artistes professionnels dans des disciplines diverses dont certaines émanent directement des arts de la scène. Là aussi nous pensons que ces expériences contribuent de la même manière au développement des populations dans leur compréhension du travail artistique et indirectement de l'accès à l'œuvre par la suite.

## Axe de travail N°3

Nous n'agissons pas seuls autour de la programmation de diffusion des arts de la scène au niveau scolaire et un travail d'animation est mené en commission «Arts à l'école» afin de nourrir la compréhension et l'accès aux répertoires contemporains.

Ce travail d'animation/médiation a pour sens de favoriser l'autonomie des enseignants dans leurs capacités à choisir des spectacles au bénéfice de leurs élèves et surtout par la suite de s'investir dans leur travail de mobilisation et de sensibilisation autour des œuvres.



## Axe de travail N°4

Nous fournissons un catalogue spécifiquement aux enseignements et aux directions d'écoles et ce, chaque année au mois d'août. Ce catalogue reprend toutes les informations sur les propositions de diffusion de l'année scolaire nouvelle et l'existence des dossiers pédagogiques. C'est au départ de cet outil que la totalité des directions d'écoles et des enseignants signent leur engagement de participation pour l'année scolaire. Stimuler un public c'est avant toute chose lui donner accès à une information accessible, compréhensible et attractive.

### Axe de travail N°5

À travers un appel à projet comme celui de la Province de Namur en 2017, « D'accès à la culture pour tous », nous avons conçu un projet en maison de retraite permettant une rencontre entre les résidents et un groupe d'enfants. Cette rencontre est nourrie par une pratique socio-artistique axée autour de l'animation « Stop Motion » permettant la construction d'un scénario et la réalisation d'images. Là aussi nous pensons que ce type d'expérience permet indirectement une compréhension de l'art et un développement de la curiosité artistique indépendamment de tous les autres intérêts de ce projet...

### Axe de travail N°6

Chaque année, l'animatrice jeune public, **Virginie Ancart**, emmène avec elle des enseignants et des enseignantes du territoire pour partager des spectacles à la Rencontre de Théâtre Jeune public de Huy. C'est un travail de médiation et de sensibilisation très valorisant et enrichissant...

### Axe de travail N°7

Les interventions de Xavier Joachim, « animateur en code et l'engage de l'image », au sein de groupes locaux ou scolaires permettent à des jeunes d'aborder une réflexion et une compréhension de l'utilisation de l'image en vidéo ou en cinéma ainsi qu'une approche de la construction du scénario. Ce travail de médiation culturelle n'est certes pas en lien avec le programme de diffusion spécifique d'une saison mais c'est un travail fondamental de compréhension des choses autour de l'œuvre.



### Axe de travail N°8

La mise en place et le fonctionnement de la cafétéria sociale au Centre culturel chaque mardi matin est un espace privilégié pour y construire un lien avec les publics fragilisés et les inviter à l'une ou l'autre activité. La mise en circulation de la carte 3CC par la coopération unissant les Centres culturels d'Eghezée, Gembloux et Perwez a fortement favorisé et stimulé la participation des publics fragilisés aux activités de diffusion. Sorti de la stigmatisation du ticket « Art. 27 », le bénéficiaire de la carte 3CC accède facilement au guichet de billetterie sans formalité à remplir. La cafétéria sociale regroupe les compétences du Centre culturel, du Service Social de la Ville de Gembloux, des Restos du Cœur, du Service Entraide Migrant, du Ressort et de la Croix Rouge. Cela permet un travail transversal entre nos associations à travers cette activité.

La médiation culturelle avec les publics fragilisés c'est avant toute chose prendre le temps de les regarder dans les yeux pour ensuite leur donner la possibilité de répondre ou non à une invitation. C'est commencer par les reconnaître là où ils en sont pour qu'ils nous portent plus loin sur leur chemin de l'espérance.

### Axe de travail N°9

Un travail en réseau associatif lorsque le sujet nous y invite afin de mobiliser d'autres publics et un travail de communication intense et ciblé. En fonction du sujet ou de la thématique abordée par un spectacle, nous nous posons toujours la question: « Avec qui pourrions-nous porter cette initiative afin de l'ouvrir au plus grand nombre? ».

Pour un spectacle comme « Porteur d'eau » de Denis Laujol, nous avons pris contact avec tous les mouvements de cyclotouriste de la région afin de faire circuler l'info auprès des nombreux cyclistes. Pour un spectacle comme « SÓ20 » nous avons mené une communication vers les écoles de danses.

## Axe de travail N°10

La rencontre avec le public à l'issue du spectacle est un espace de médiation intéressant mais pas forcément facile à réussir. Il est dans la pratique des choses qu'à l'issue d'une représentation, un comédien ou le metteur en scène prend la parole. Cela demande la possibilité pour ceux et celles qui ne veulent pas rester de pouvoir sortir à l'issue du spectacle et avant la prise de parole. Cela demande de maîtriser le temps et d'ouvrir cette rencontre à 20-25 minutes maximum. Cela demande la présence d'un médiateur de parole pour éviter dans un questions-réponses avec le public un accaparement du temps par un spectateur ou un dérapage de propos.

## Axe de travail N°11

Une programmation en lien avec les aspirations du territoire sans renoncer au reste. L'analyse partagée met clairement en avant que les gens ne veulent plus se prendre la tête au théâtre à Gembloux et qu'ils sont demandeurs de spectacles qui les divertissent. Les gens n'en sont pas plus « bêtes » qu'ailleurs pour la cause, mais il faut reconnaître aujourd'hui que la prise de connaissance du monde comme son engagement dans le monde ne passe plus obligatoirement par l'expression théâtrale. Ce qui a pu être le monopole du théâtre à son origine.

Trouver de nouveaux publics demande au Centre culturel de se tourner vers une programmation répondant à ces aspirations tout en ne renonçant pas complètement à une forme de création plus engagée politiquement et socialement. Les chiffres de billetterie sont là pour en témoigner et à publicité égale vous remplissez pour « Sous la robe » et vous vous retrouvez seul au monde pour « La Catastrófa ».

## Axe de travail N°12

Un espace d'animation socio-artistique à l'issue d'un spectacle jeune public afin que les enfants et les familles s'y retrouvent pour une activité de médiation et transmission culturelle dans laquelle ils peuvent exprimer leur ressenti et vécu du spectacle et repartir avec. Nous construisons cet espace avec le Réseau de Lecture Publique de Gembloux qui met également à la disposition du public des livres en lien avec la thématique du spectacle.

## Axe de travail N°13

Parallèlement à toute autre action, celle de la communication autour de la diffusion reste indispensable à travers les différents supports que nous utilisons du site web à Facebook en passant par le carnet de saison papier ou encore les interviews de Canal Zoom. Nous avons déjà à un premier espace de médiation à travers l'information qui va faciliter ou compliquer l'accès ou l'attrait à la culture.

Il nous semble important de sortir de nos codes et langages d'expression. Si ils nous ressemblent, ils n'ont toutefois pas forcément le mérite de rassembler ou de fédérer le plus grand nombre.

## Axe de travail N°14

La médiation culturelle, c'est aussi être présent et disponible pour les publics à l'accueil ou à l'issue d'un spectacle afin de partager avec eux en direct leurs questionnements ou leurs retours par rapport à l'œuvre. C'est aussi disposer en billetterie d'un personnel qui est en mesure de s'exprimer autour de la programmation afin d'encourager la participation du public.

## Axe de travail N°15

La tarification garantissant une accessibilité des populations aux œuvres n'a jamais été oubliée au Centre culturel de Gembloux. En plus de la carte 3CC, les tickets Articles 27 sont toujours d'actualité. De plus, nous proposons des prix planchers et des tarifications d'abonnements.

Nous menons aussi des opérations spécifiques offrant un tarif de groupe vers les associations.

## Axe de travail N°16

La médiation culturelle, c'est aussi le travail des animateurs ou accompagnateurs des associations de terrain comme le groupe ALPHA, le Service Entraide Migrant, El Paso l'espace d'accueil des mineurs migrants non accompagnés... avec qui nous sommes en lien pour parler de la programmation vers leurs publics.

11

**BUDGET**  
des Arts de la scène

---



## Estimation comptable de l'action de diffusion spécialisée en arts de la scène par année sur base du coût salarial de 2019

### 11.A Dépenses

Infrastructure et équipement Services et biens divers	
Eau wc + douches	1900 €
Electricité	8500 €
Gaz chauffage	8000 €
Maintenance et entretien des équipements	1800 €
Assurance et sécurité incendie	1900 €
Autres frais de sécurité alarme intrusion	2000 €
<b>TOTAL</b>	<b>24.100 €</b>

Activités autour de la diffusion Services et biens divers	
Médiation envers les publics	3000 €
Achats spectacles tout public	22.000 €
Achats concerts/musique	4000 €
Achats spectacles familles	8000 €
Achats spectacles scolaires	25.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>62.000 €</b>

Matériel et droit de suite Services et biens divers	
Location matériel renfort	2500 €
SABAM + SACD	7500 €
Frais de déplacement prospersion diffusion	2000 €
<b>TOTAL</b>	<b>12.000 €</b>

Fournitures Services et biens divers	
Communication et internet	4800 €
Centrale de billetterie	700 €
Assurance	2500 €
<b>TOTAL</b>	<b>8000 €</b>

Promotions Services et biens divers	
Impression carnet de saison diffusion	5400 €
Frais de mission pour la programmation	1200 €
Frais d'accueil des artistes et Cies	2900 €
<b>TOTAL</b>	<b>9500 €</b>

Rétribution de tiers Services et biens divers	
Indemnités volontaires diffusion	500 €
RPI artistes	3000 €
Prestations culturelles ou polyvalentes médiation	1800 €
Rétribution pour prestation artistique	3000 €
Rétribution pour tiers technique	1500 €
<b>TOTAL</b>	<b>9800 €</b>

<b>Personnel employé sous le régime employé</b> Rémunérations, Charges sociales et pensions	
Vanessa Alvarez Garcia : Billetterie - 1/2 temps sur son temps plein	20.000 €
Virginie Ancart : Programmation/accueil - 3/5 temps sur un temps plein	28.000 €
Élise Desmet : Programmation/accueil - 3/4 temps	26.000 €
Éric Mat : Coordination programmation - 1/4 temps sur temps plein de direction	17.000 €
Pacal Malcorps technicien : 1/2 temps	25.000 €
Audrey De Schrijver : Technicienne d'accueil : 1/2 temps	15.000 €
Kevin Vanopdenbosch : Régisseur principal	45.000 €
Xavier Martin : Chargé de communication / graphiste : 1/2 temps sur son temps plein	25.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>201.000 €</b>

**TOTAL DÉPENSES 326.400 €**

## 11.B Recettes

<b>Subsides d'exploitation</b>
<b>SUBSIDES DES VILLES &amp; COMMUNES</b> : Ville de Gembloux : 62000 € sur 162.000 € en partant du principe qu'il y a 100.000 € sur l'action culturelle générale.
<b>PROVINCE DE NAMUR</b> : 5000 € sur 10.000 € de la subvention annuelle
<b>RÉGION WALLONNE APE</b> : 105.000 €
<b>FWB</b> : 62.000 € sur 162.000 € en partant du principe qu'il y a 100 € sur l'action culturelle générale
<b>FWB SUB. EMPLOI</b> : 28.000 € (prorata sur 58.000 € reçus)
<b>TOTAL - 257.000 €</b>

<b>Recettes et droits</b>	
Abonnements théâtre	8.000 €
Tickets théâtre	56.400 €
<b>TOTAL</b>	<b>64.400 €</b>

**TOTAL RECETTES**

**326.400 €**

# 12

## ANNEXES

---

<b>Annexe 1</b> : Convention entre la Ville de Gembloux et le Centre culturel .....	56-62
<b>Annexe 2</b> : Dossier de rénovation et extension du Centre culturel.....	63-71
<b>Annexe 3&amp;4</b> : Contrat de location du Foyer communal .....	72-76
<b>Annexe 5</b> : Matériels du Centre culturel de Gembloux.....	77-81
<b>Annexe 6</b> : Matériels du Foyer communal.....	82
<b>Annexe 7</b> : Bilan diffusion 2016 .....	83-86
<b>Annexe 8</b> : Bilan moral de la diffusion 2016 .....	87-91
<b>Annexe 9</b> : Témoignages des artistes, compagnies et/ou associations.....	92-106
<b>Annexe 10</b> : Bilan aide à la création 2016 .....	107-110

CONVENTION ENTRE LA VILLE DE GEMBOUX ET L'A.S.B.L.  
CENTRE CULTUREL AU CINEMA ROYAL DE GEMBOUX, RELATIVE A LA  
GESTION DES LOCAUX DU CINEMA ROYAL DE GEMBOUX

.....

ENTRE :

- Le Conseil Communal de la Ville de Gembloux, représenté par Monsieur Gérard BOUFFIOUX bourgmestre et Madame Josiane BALON, secrétaire communale.
- L'A.S.B.L. CENTRE CULTUREL de Gembloux, représenté par Monsieur Jean DERNELLE, président et Monsieur Johan NOEL, secrétaire.

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 :

La Ville de Gembloux met à la disposition exclusive de l'A.S.B.L. Centre Culturel de Gembloux, l'ensemble des biens, bâtiment et mobilier, sis rue du Moulin, 55 Bis à Gembloux :

- a) Un ensemble de locaux situés dans le complexe cinématographique, rue du Moulin, à Gembloux, tel que repris en annexe 1, cette dernière faisant partie de la présente convention.
- b) Tous les accessoires et équipements qui sont immeubles par destination, ainsi que le mobilier appartenant à la Ville de Gembloux.

Un inventaire contradictoire doit être dressé et doit faire l'objet d'une mise à jour annuelle.

L'état des lieux et l'inventaire seront inclus dans la présente convention.

- c) L'appellation dudit bien « Cinéma Royal » sera protégée.

ARTICLE 2 :

La présente convention annule les dispositions de la précédente convention entrée en vigueur le 12 mai 1989.

Il y sera mis fin

- Soit de l'accord des deux parties à la date et suivant les modalités qui feront l'objet de cet accord.
- Soit par un préavis de plus d'un an prenant cours à la fin de l'avant dernière saison culturelle au cours du contrat-programme signé par les deux parties.

Ce préavis sera notifié par l'une des parties à l'autre par une lettre recommandée. En l'absence de démarches administratives citées ci-dessus, elle sera automatiquement reconduite pour le contrat-programme suivant.

347

Tout litige portant sur son interprétation, son application ou sa résiliation relèvera de la compétence des juridictions ordinaires.

ARTICLE 3 :

Les locaux sont mis à la disposition de l'A.S.B.L. Centre Culturel au Cinéma Royal de Gembloux, qui est redevable d'une location d'un euro non indexable.

Le Centre Culturel de Gembloux s'engage à gérer les biens concernés en bon père de famille, en fonction de leur destination et en fonction de son propre objet social.

Le Centre Culturel aura la responsabilité de la gestion :

- Culturelle (notamment la programmation des activités),
- Technique,
- Administrative (notamment la tenue du calendrier d'utilisation des locaux, des réservations ...)
- Financière, selon protocole (annexe2).

ARTICLE 4 :

Le Conseil d'administration de l'A.S.B.L. Centre Culturel au Cinéma Royal comprenant des représentants de la Ville de Gembloux et de la Communauté française, sera chargé de procéder à une évaluation des résultats de la gestion du Cinéma Royal dans le cadre du rapport d'activités annuel.

ARTICLE 5 :

Le Centre Culturel est tenu de signaler au Collège des Bourgmestre et Echevins tout défaut de construction, tout signe de vétusté visible des parties occupées qui constituerait un danger. Il est tenu de signaler également toute les détériorations visibles des locaux résultant de l'usure normale, la remise en état étant à charge de la Ville de Gembloux.

Sur demande, le Centre Culturel est tenu de permettre l'accès des locaux à tout agent délégué par la Ville de Gembloux afin que celui-ci soit en mesure de vérifier le bon état des biens meubles et immeubles faisant l'objet de l'inventaire.

Sans autorisation écrite préalable du Collège des Bourgmestre et Echevins, aucune modification de l'infrastructure ne peut être apportée par le Centre Culturel aux biens meubles et immeubles dont la jouissance est concédée.

ARTICLE 6 :

Il est convenu entre les deux parties un protocole de répartition des contributions à gestion. Ce protocole (annexe 2) fait partie intégrante de la présente convention.

Fait à Gembloux, en trois exemplaires, le 2 avril 2003.

Pour la Ville,

Pour le Centre Culturel,

Josiane BALON

Gérard BOUFFIOUX

Jean DERNELLE

Yohan NOEL



Pour la Communauté française,

ANNEXE 2

Protocole de répartition des participations à la gestion des locaux du Centre Culturel de Gembloux.

A. LE CENTRE CULTUREL :

1. Engage le personnel permanent et non permanent affecté à l'exploitation culturelle, administrative et technique des locaux mis à sa disposition.
2. Assume les dépenses inhérentes à l'organisation des activités culturelles qu'il organise, assure la promotion de ces activités, assume les frais d'entretien courant du matériel nécessaire aux activités et supporte les impôts et taxes qui lui incombent.
3. Contracte des assurances adéquates en matière de responsabilité civile, en matière de risques d'incendie pour les biens meubles lui appartenant en propre.
4. Veille à l'application du règlement d'ordre intérieur.
5. Gère sur le plan financier, administratif et technique, les salles de spectacle, d'exposition, et de réunion.
6. Gère, sur le plan financier, administratif et technique, les autres locaux (bureaux) mis à sa disposition par la Ville de Gembloux.
7. Le Centre Culturel s'engage, dans le cadre de son rapport annuel, à transmettre chaque année à la Communauté française et à la Ville de Gembloux, les bilans et budgets ainsi qu'un rapport liée à la gestion de la salle.
8. Le Centre Culturel s'engage à utiliser les locaux mis à sa disposition dans le cadre de la programmation définie par ses instances administratives (Conseil Culturel, Assemblée générale et Conseil d'administration).

350

B. LA VILLE DE GEMBOUX :

1. Assure le Centre Culturel de l'octroi de son subside annuel prévu par le contrat-programme.
2. Assure les réparations incombant au propriétaire.
3. Contracte une police d'assurance incendie incombant au propriétaire de l'immeuble. Celle-ci reprendra un article prévoyant l'absence de recours contre l'utilisateur.

Pour la Ville



Josiane BALON      Gérard BOUFFIOUX

Pour le Centre Culturel

Jean DERNELLE

Yohan NOEL

**Approuvé, à l'unanimité, en séance du Conseil Communal du 16 avril 2003 où étaient présents :**

**MM. Monsieur Gérard BOUFFIOUX, Bourgmestre-Président  
Mesdames, Messieurs Eric VAN POELVOORDE, Benoît DISPA, Marc BAUVIN, Monique DEWIL-  
HENIUS, Claire PARMENTIER, Jean SINE, Echevins  
Robert MARCHAL, Patrick BIOUL, Dominique NOTTE,  
Pierre VAN EYCK, Jacques SPRIMONT, Philippe LEMPEREUR, Nicole WAGNER-BASTOGNE,  
Jean-Pierre VERHEGGEN, Yves JEANDRAIN, Alice FAUTRE-BAUDINE, Cédric BERNES,  
Guy THIRY, Bernard CLAREMBAUX, Georges BOIGELOT, Baudhuin GERARD, Omer VITLOX,  
Didier SALMON, Nadine GUISSSET, Jacques ROUSSEAU, le Chevalier Jacques BRASSINNE de  
la BUISSIERE, Conseillers Communaux**

La Secrétaire,

Josiane BALON

Le Bourgmestre,

Gérard BOUFFIOUX

84431

**Avenant n° 1 à la convention conclue le 16 avril  
2003 entre la Ville de GEMBOUX et l'A.S.B.L.  
« Centre culturel au Cinéma royal de GEMBOUX »,  
relative à la gestion des locaux du Cinéma royal à  
GEMBOUX**

En vertu d'une décision du Conseil communal du 04 juin 2014, qui fera partie intégrante du présent avenant,

**l'article 1<sup>er</sup> est complété comme suit :** la Ville de GEMBOUX met en outre à la disposition exclusive de l'A.S.B.L. « Centre culturel au Cinéma royal de GEMBOUX » l'immeuble acquis le 12 septembre 2013, jouxtant le Centre culturel et sis rue du Moulin, 57. »

**Le 15 juillet 2014**

**Pour le Centre culturel**

*L'Animateur-Directeur Le Président*

*Eric MOURÉL*  
CENTRE CULTUREL  
au CINEMA ROYAL asbl  
Rue du Moulin 57 bis  
5030 GEMBOUX  
Tel. 081 61 38 38 • Fax 081 62 68 30

*Laurent De POTTER*  
Laurent De POTTER

**Pour la Ville de Gembloux**

*La Directrice Générale f.f., Le Député-Bourgmestre,*

*Joëlle CONIL*  
Joëlle CONIL



*Benoit DISPA*

Reçu le

30 JAN. 2017

Ville de  
**Gembloux**DHERTE-ISTASSE SA  
Rue de l'Abbaye 20-22  
5000 NAMURDossier traité par: Service Travaux  
N. Réf. : JBER/CVAN CDU : 1.854

RECOMMANDÉ

Gembloux, le 25 janvier 2017

Messieurs,

**Objet: Conception et réalisation de l'extension et de la rénovation du Centre Culturel de Gembloux - Notification de l'attribution**

Par la présente, nous vous informons que le Collège communal a décidé le 15 décembre 2016 de vous attribuer le marché public susmentionné pour le montant d'offre contrôlé et corrigé de 3.338.043,16 € hors TVA ou 4.039.032,22 €, 21% TVA comprise (options incluses « reconfiguration de la salle au niveau des sièges du rez », « fourniture et le placement de nouveaux sièges sur le balcon », « Mobilier de rangement salle de travail + miroirs »).

Comme proposé dans votre offre, nous fixons le délai d'exécution à 240 jours ouvrables.

Nous vous demandons de faire parvenir à notre administration, dans les 30 jours de calendrier suivant la date d'envoi de la présente lettre, la preuve de la constitution du cautionnement requis pour un montant de 166.910,00 €.

A défaut de l'envoi de la preuve de constitution de cautionnement dans les délais prévus, nous nous réservons, en tant que pouvoir adjudicateur, le droit d'appliquer les mesures prévues à l'article 29 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 relatif aux marchés publics.

Nous vous prions de nous envoyer les documents prouvant que, au commencement de l'exécution du marché, vous avez conclu un contrat d'assurance couvrant votre responsabilité en cas d'accident de travail, ainsi que votre responsabilité civile en cas d'accidents survenus à des tiers lors de l'exécution du marché. Vous devez nous faire parvenir ces documents dans les trente jours de calendrier à compter du jour de l'envoi de cette lettre.

Une copie de ce document est transmise à l'auteur de projet Monsieur Christophe CALLUT du Bureau Economique de la Province.

Nous vous prions de croire, Messieurs, à l'assurance de nos sentiments distingués.

La Directrice Générale,

Josiane BALON

Le Député-Bourgmestre,

Benoît DISPA

Administration communale de Gembloux  
Parc d'Épinal • 5030 Gembloux  
☎ 081 62 63 31 📠 081 62 63 36 • administration@gembloux.be

10/05/2017



Rénovation et Extension du Centre culturel de Gembloux





Le Centre Culturel se trouve à la limite entre 2 espaces différents :



10/05/2017







**Rue du Moulin :** Espace bâti urbain en ordre continu.

- Simplifier la façade avant : Enlever tous les équipements non nécessaires, unifier les toitures
- Clarifier les accès / Sorties de secours : Bien signaler les entrées
- Meilleure visibilité pour le Centre : l'extension devient un signal reconnaissable dans la rue.

**Côté Orneau :** Imposante façade aveugle en briques.

- Adoucir cette façade imposante : Travailler avec une double peau végétale
- Faire écho au parc naturel situé en surplomb : Intégrer le bâtiment dans l'espace verdoyant existant
- Retrouver le parcellaire du tissu urbain : Extension à dominante verticale.













**Le nouveau volume de l'extension = point d'appel dans la rue du Moulin.**



Entrée Personnel – Entrée Principale Salle de spectacle – Local Poubelles – Entrée secondaire pour la salle polyvalente.

**Le Centre Culturel est également accessible depuis l'arrière (côté Orneau).**



- Limiter la distance depuis les parkings.
- Création d'un espace ouvert (terrasse) susplombant l'Orneau.
- Végétalisation de ce nouvel accès pour intégration d'une nouvelle biodiversité en ville – au-dessus des berges de l'Orneau – amélioration des abords de l'Orneau.

10/05/2017

LE JUSTE ARCHITECTEbs solutionsBESCtempora<sup>®</sup>



**Le rez-de-chaussée :**  
Sas d'entrée - Billetterie - Foyer ouvert et spacieux (expositions) - Nouveaux blocs sanitaires - Accès vers la salle de spectacle - Grands rangements sur trois niveaux - la salle polyvalente - le 1<sup>er</sup> étage ...



Vue du hall d'accueil principal

Concernant la scène en elle-même, elle est prolongée d'un mètre. Une exhausse dans la toiture est prévue au-dessus de celle-ci de manière à augmenter la hauteur sous scène, à placer un nouveau gril technique et à passer les gaines de ventilation au-dessus.

LE JUSTE ARCHITECTEbs solutionsBESCtempora<sup>®</sup>

**La salle de spectacle**



Vue depuis la scène



Vue depuis les balcons

10/05/2017



**DHERTE  
ISTASSE S.A.**  
Travaux publics & privés



**LEJUSTE ARCHITECTE**



**bs**  
solutions

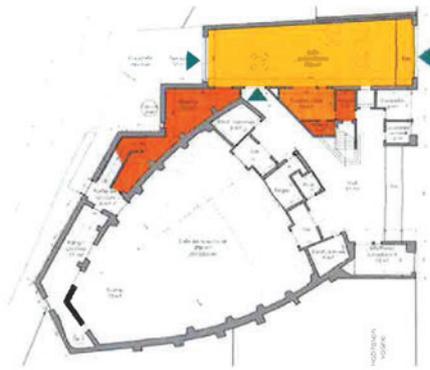


**BESC**



**tempora**<sup>®</sup>

**La salle polyvalente**  
Les espaces ont été réfléchis pour être les plus polyvalents possibles et pour que le Centre Culturel puisse élargir son offre en proposant des espaces adaptés à tout type d'activité.



La salle polyvalente bénéficie d'accès séparés qui permettent une utilisation différenciée par rapport à la salle de spectacle.

La forme extrêmement simple (grand rectangle) de la salle polyvalente permet une utilisation totalement modulable. On peut aussi bien y organiser un spectacle, qu'une réception ou une exposition.

La salle polyvalente bénéficie d'un bar positionné de manière centrale et d'une cuisine.





**DHERTE  
ISTASSE S.A.**  
Travaux publics & privés



**LEJUSTE ARCHITECTE**



**bs**  
solutions

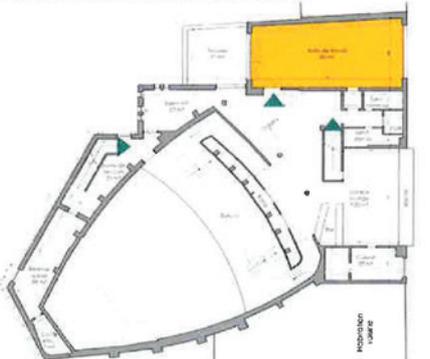


**BESC**



**tempora**<sup>®</sup>

**1<sup>er</sup> étage :**  
De par sa position centrale dans le bâtiment, la salle de travail peut aussi bien servir d'espace de réunion pour le personnel du centre culturel que d'espace à vocation locale, comme espace d'exposition ou même comme loges.



La salle de travail bénéficie d'un accès direct sur la terrasse surplombant l'Ormeau et de vues sur la Rue du Moulin. Elle profite également d'une connexion directe avec l'espace « Lounge ».



10/05/2017

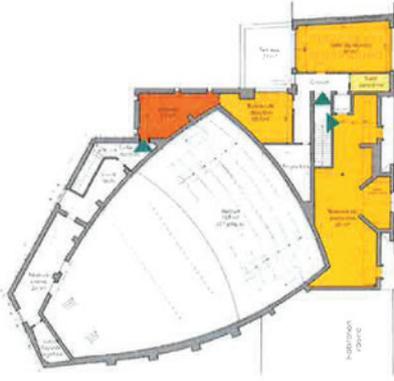
**DHERTE ISTASSE S.A.** Travaux publics & privés  
**LA** LEJUSTE ARCHITECTE  
**bs solutions**  
**BESC**  
**tempora**<sup>®</sup>

L'espace lounge a été destiné à être un espace de rassemblement. Il a une position centrale dans le centre culturel. Il est formé d'un grand espace dans lequel apparaissent différentes sous-zones telles qu'un petit salon VIP, des gradins, un bar centralisé...

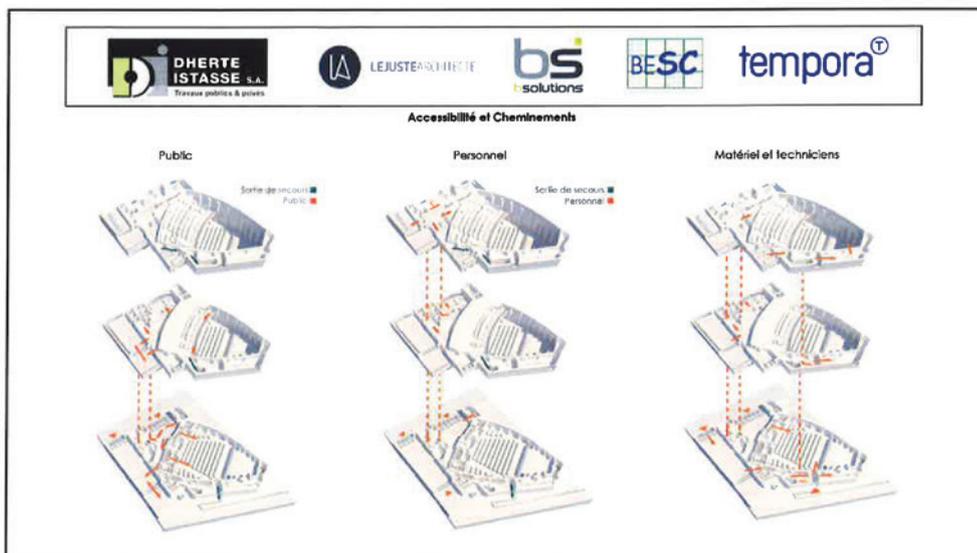


**DHERTE ISTASSE S.A.** Travaux publics & privés  
**LA** LEJUSTE ARCHITECTE  
**bs solutions**  
**BESC**  
**tempora**<sup>®</sup>

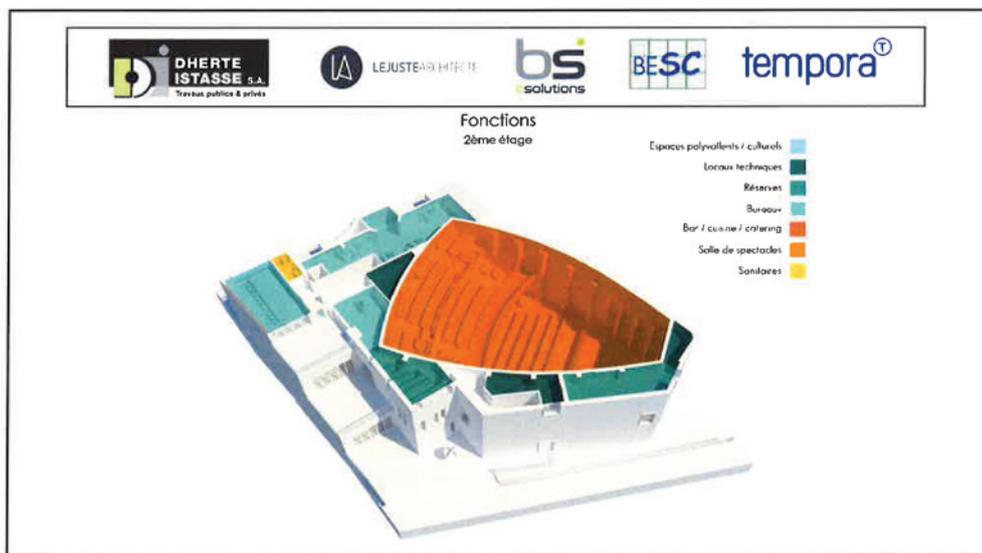
Les espaces du personnel sont rassemblés au dernier niveau. Ils sont accessibles via l'escalier central, via l'ascenseur ou via l'escalier de secours.



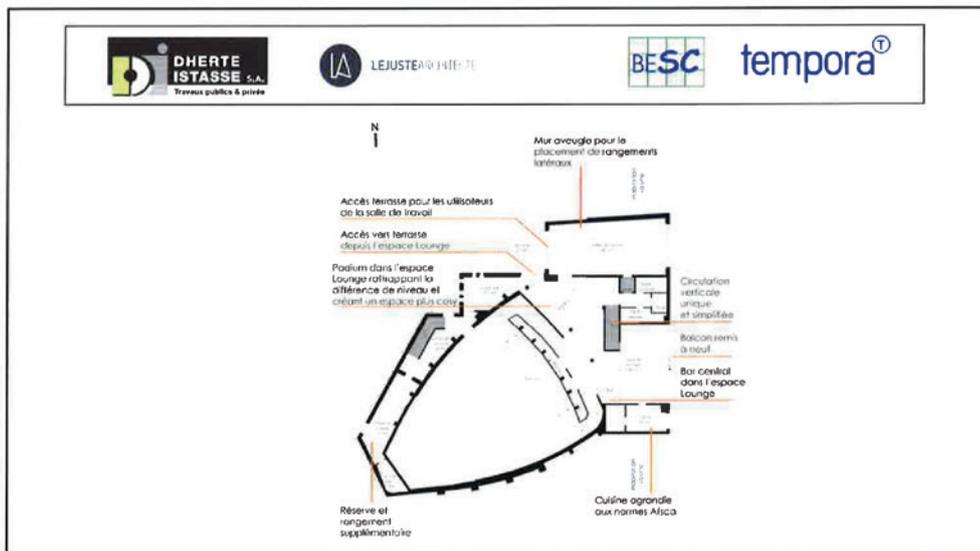
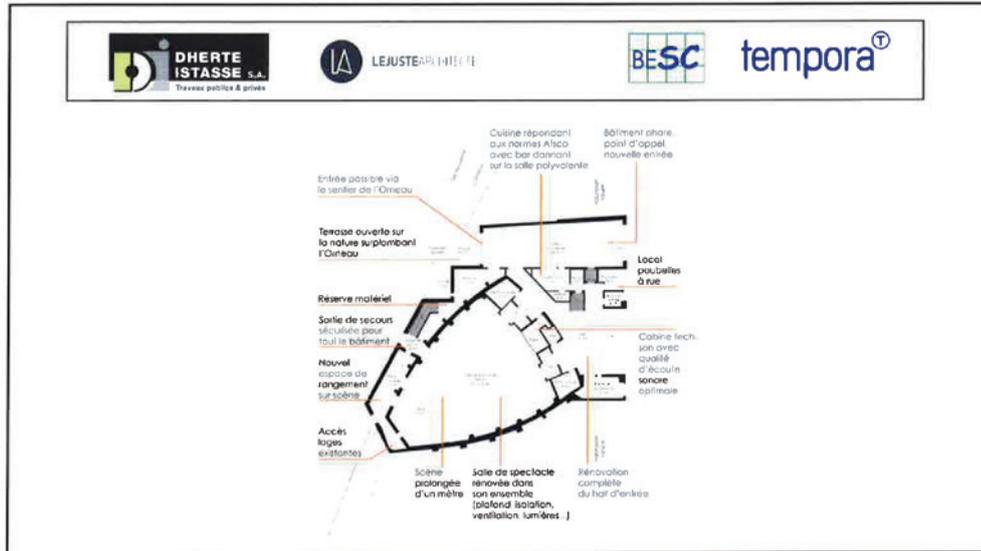
10/05/2017



10/05/2017



10/05/2017



10/05/2017







**Rue du Moulin :** Espace bâti urbain en ordre continu.

- Simplifier la façade avant : Enlever tous les équipements non nécessaires, unifier les toitures
- Clarifier les accès / Sorties de secours : Bien signaler les entrées
- Meilleure visibilité pour le Centre : l'extension devient un signal reconnaissable dans la rue.

**Côté Orneau :** Imposante façade aveugle en briques.

- Adoucir cette façade imposante : Travailler avec une double peau végétale
- Faire écho au parc naturel situé en surplomb : Intégrer le bâtiment dans l'espace verdoyant existant
- Retrouver le parcellaire du tissu urbain : Extension à dominante verticale.













**Le nouveau volume de l'extension = point d'appel dans la rue du Moulin.**



Entrée Personnel – Entrée Principale Salle de spectacle – Local Poubelles – Entrée secondaire pour la salle polyvalente.

**Le Centre Culturel est également accessible depuis l'arrière (côté Orneau).**



- Limiter la distance depuis les parkings.
- Création d'un espace ouvert (terrasse) susplombant l'Orneau.
- Végétalisation de ce nouvel accès pour intégration d'une nouvelle biodiversité en ville – au-dessus des berges de l'Orneau – amélioration des abords de l'Orneau.



## Foyer Communal – Contrat de location

Contrat n°	FO/17/016
Salle(s)	Salle de spectacle

**Entre d'une part :**

La Ville de GEMBOUX, représentée par le Bourgmestre, Monsieur Benoît DISPA et par Madame la Directrice Générale, Josiane BALON

**Et d'autre part :**

CENTRE CULTUREL représenté par Monsieur Eric MAT  
Rue du Moulin, 55 - 5030 Gembloux

Ci-après dénommé le « Preneur »

Il est convenu ce qui suit :

**Article 1<sup>er</sup> :**

La Ville met à la disposition du preneur la/les salle(s) : Salle de spectacle dans l'état où la/les salle(s) se trouvent à la date du 7/2 afin d'y organiser une formation. La location se déroulera du 7/2 à 8h00 au 7/2 à 16h00.

**Article 2 :**

Suivant le tarif en vigueur, le montant forfaitaire de la location (éclairage et nettoyage compris) s'élève à **0 euros**.

**Article 3 :**

Le preneur déclare avoir pris connaissance du règlement d'ordre intérieur du Foyer communal, dont un exemplaire lui est remis préalablement à l'occupation des locaux et s'engage à respecter toutes les clauses du règlement.

**Article 4 :**

Le preneur s'engage formellement et sous son entière responsabilité à respecter les lois, arrêtés et règlements applicables à l'utilisation qu'il compte faire de la salle, notamment la réglementation provinciale et communale de l'administration des accises et de la SABAM. La taxe sur la rémunération équitable (Arrêté Royal du 08 novembre 2001) est prise en charge par la Ville de GEMBOUX.

- 1 -

**Article 5 :**

Le preneur s'engage à respecter la disposition des tables et des chaises suivant les prescriptions « incendie ». Toutes modifications des plans à l'insu de la Ville seront sous l'entière responsabilité du preneur. Il s'engage à respecter les consignes de sécurité incendie dont un exemplaire lui aura été remis.

**Article 6 :**

Le preneur est tenu de contracter une assurance responsabilité civile de type abonnement couvrant la destruction et la dégradation des locaux et du matériel. Il en remettra la preuve de paiement à l'Administration communale, obligatoirement avant le jour de la manifestation.

**Article 7 :**

Le preneur est tenu de verser une caution de 125 euros pour toute manifestation, excepté pour les réunions et les conférences dans les salles de réunion. Elle sera remise en espèce au Receveur Communal ou versée sur le C.C.P. de l'Administration Communale, préalablement à la séance.

Cette caution sera restituée en l'absence de dégâts au moment de l'état des lieux de sortie.

**Article 8 :**

Tout vol ou dégradation constaté, tant à la salle elle-même qu'au matériel mis à la disposition du preneur sera réclamé soit par le biais de l'assurance, soit par un complément à verser en plus de la caution ou de l'intervention de l'assurance.

**Article 9 :**

Le jour et l'heure de l'état des lieux seront fixés de commun accord avec le responsable du Foyer Communal (081 60 02 93).

**Article 10 :**

Lors de manifestations à risques, la présence du service incendie ainsi que d'un service d'ordre privé agréé par l'Administration communale seront obligatoires. Ces prestations seront à charge du preneur.

**Article 11 :**

Le preneur ne peut sous-louer sans l'accord exprès et écrit du Collège Communal.

**Article 12 :**

Le preneur est tenu de s'approvisionner en boisson, à l'exception des vins et spiritueux auprès de la brasserie agréée par le Collège communal. (Brasserie HALLET à la Bruyère tél. 081/56.60.73).

**Article 5 :**

Le preneur s'engage à respecter la disposition des tables et des chaises suivant les prescriptions « incendie ». Toutes modifications des plans à l'insu de la Ville seront sous l'entière responsabilité du preneur. Il s'engage à respecter les consignes de sécurité incendie dont un exemplaire lui aura été remis.

**Article 6 :**

Le preneur est tenu de contracter une assurance responsabilité civile de type abonnement couvrant la destruction et la dégradation des locaux et du matériel. Il en remettra la preuve de paiement à l'Administration communale, obligatoirement avant le jour de la manifestation.

**Article 7 :**

Le preneur est tenu de verser une caution de 125 euros pour toute manifestation, excepté pour les réunions et les conférences dans les salles de réunion. Elle sera remise en espèce au Receveur Communal ou versée sur le C.C.P. de l'Administration Communale, préalablement à la séance.

Cette caution sera restituée en l'absence de dégâts au moment de l'état des lieux de sortie.

**Article 8 :**

Tout vol ou dégradation constaté, tant à la salle elle-même qu'au matériel mis à la disposition du preneur sera réclamé soit par le biais de l'assurance, soit par un complément à verser en plus de la caution ou de l'intervention de l'assurance.

**Article 9 :**

Le jour et l'heure de l'état des lieux seront fixés de commun accord avec le responsable du Foyer Communal (081 60 02 93).

**Article 10 :**

Lors de manifestations à risques, la présence du service incendie ainsi que d'un service d'ordre privé agréé par l'Administration communale seront obligatoires. Ces prestations seront à charge du preneur.

**Article 11 :**

Le preneur ne peut sous-louer sans l'accord exprès et écrit du Collège Communal.

**Article 12 :**

Le preneur est tenu de s'approvisionner en boisson, à l'exception des vins et spiritueux auprès de la brasserie agréée par le Collège communal. (Brasserie HALLET à la Bruyère tél. 081/56.60.73).

## ANNEXES 3&amp;4 page 4

**Article 18 :**

Les soirées musicales accessibles au grand public à vocation dansante seront autorisées à charge pour les organisateurs de respecter les normes de sécurité police-incendie en vigueur à la Ville de même que les conditions suivantes :

- un rupteur visant à limiter le volume sonore devra être mis en fonction par l'occupant (volume maximum : 92 décibels)
- les personnes de moins de 16 ans ne sont pas admises
- un service privé de sécurité agréé sera engagé par l'organisateur qui en supportera le coût. Ce service sera chargé de la surveillance de la salle aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur afin d'éviter les nuisances dans le voisinage immédiat du Foyer communal.

**Article 19 :**

Il est interdit de fumer dans les lieux publics.

Fait à GEMBOUX, le mercredi 18 janvier 2017 en triple exemplaire.

Le preneur

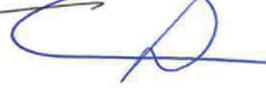
Pour le Collège Communal

La Directrice générale,



Josiane BALON

Le Député-Bourgmestre,

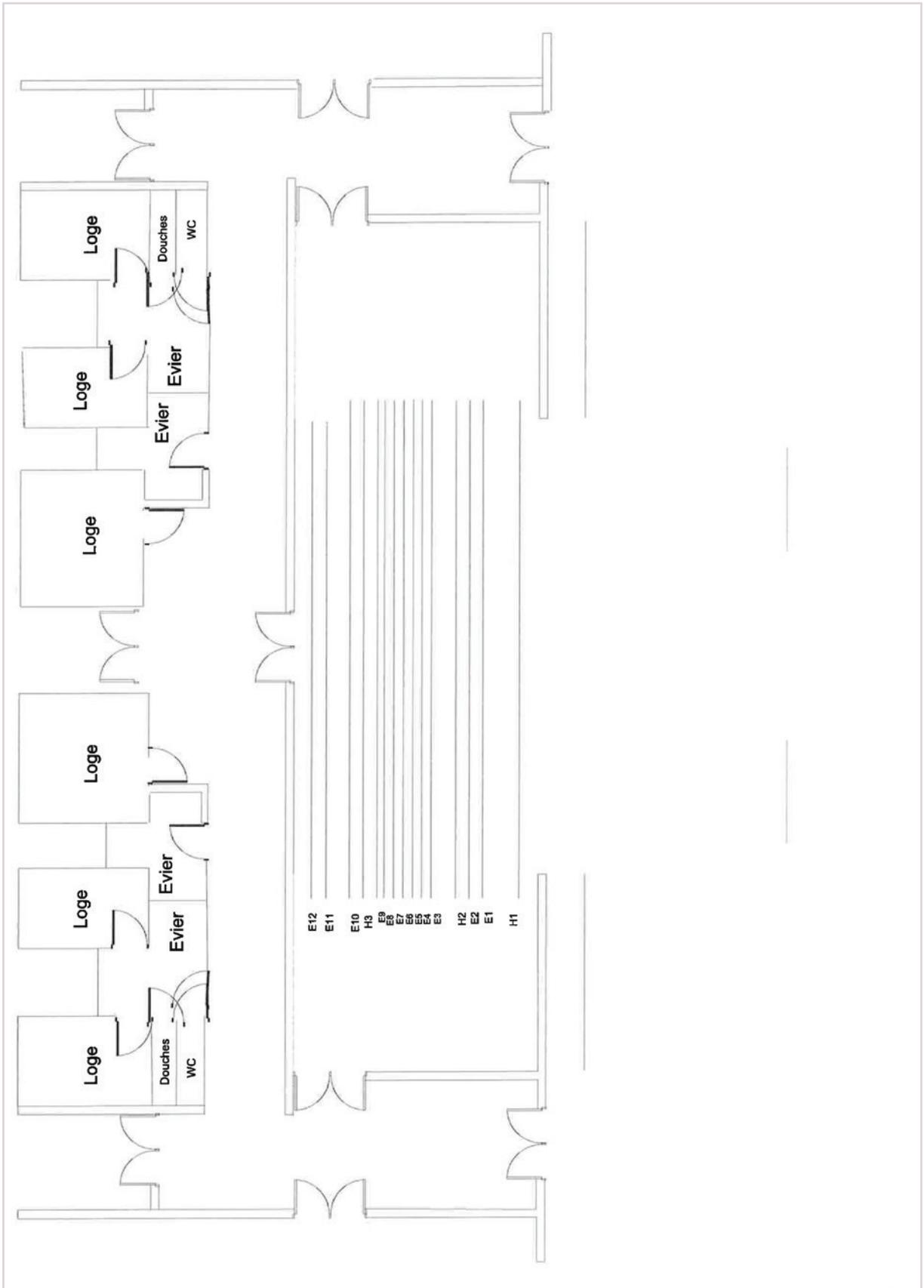


Benoît DISPA

(1) Le preneur déclare avoir reçu avec ce contrat : le règlement d'ordre intérieur et le règlement de sécurité incendie.

- 4 -

ANNEXES 3&4 page 5



**Matériel du centre culturel de Gembloux :**

**Salle du cinéma :**

Pas de Grill technique seulement 3 perches motorisées sur scène et une perche motorisée de face en salle.

**Contrôle de l'éclairage :**

1 console 48 circuits et 2 gradateurs de 12 circuits chacun.

**Matériel d'éclairage de scène à notre disposition :**

20X PC 1KW

6X Par 56

4X découpes

**Diffusion et contrôle son :**

1X console analogique 8 entrées plus 2 stéréos et 2 sorties stéréos.

1X console numérique 32 entrées et 8 sorties

1X lecteur double CD

2X haut parleur de façade

1X ampli

**Matériel son de scène :**

4X retours de scène

2X amplis

2X micros casque

5X micros voix

2X micros instruments

1X micro sans fil

2X DI

9X Pieds micros

## ANNEXE 5 page 2

**Matériel son cinéma :**

Sur scène,

1X subwoofer

3X mediums

3X twitters

En salle,

16X satellites

**Dans la cabine de projection:**

6X amplis

1X vidéo projecteur numérique



## Centre culturel de Gembloux Descriptif du matériel proposé

### Ferme d'avant-scène

Cette ferme va de cour à jardin. Elle est constituée de membrure en HEA et de diagonales en tube creux.

La membrure supérieure supporte le chemin de moufle, la membrure inférieure supporte le gril marchable.

Elle a la même modularité que les chemins de moufle.

La membrure supérieure est ancrée dans les murs.

La ferme ainsi que tous les éléments de structure sont calculés suivant les eurocodes.

### Gril de sollicitation

Le gril est constitué de profils UPN formant chemin de moufle.

Il est destiné d'une part à reprendre les poulies et collectrices des porteuses et d'autre part à servir de chemin de roulement pour des palans.

Selon la distance au fond de scène, les équipes seront à 3 ou 4 fils.

Les chemins de moufle sont fixés d'une part sur une console ancrée dans le mur de fond de scène et d'autre part sur la nouvelle ferme du cadre de scène.

Ce gril est situé à une hauteur de 8.5m depuis le niveau de scène.

Un espace de 300mm est laissé entre le bas des fermes de toitures et le haut des poulies pour placement du plafond.

10 équipes électriques peuvent être installées avec un entraxe de 400mm

**Gril marchable**

Le gril est du type modulaire rotatif conforme aux critères d'exécution de la norme ISO 14122-2 Sécurité des machines, moyens d'accès permanents aux machines. Il est situé à une hauteur de 6.6m depuis le niveau de scène.

Il permet une charge d'exploitation de 250kg/m<sup>2</sup>

La structure porteuse du gril est constituée de profils UPN placé au droit des chemins de moufle fixé d'une part sur une console ancrée dans le mur de fond de scène et d'autre part sous la nouvelle ferme du cadre de scène.

Cette structure permet le passage sans entrave des câbles des porteuses. Le rideau d'avant-scène, le rideau d'arrière scène et l'écran sont fixés directement sur les profils UPE.

Sur cette structure sont disposés des éléments de platelage en U rotatifs de type STEPCLAIR®.

La rotation des éléments de platelage permet l'accès au travers du platelage pour le passage de palans notamment.

Les éléments en U ne peuvent se détacher d'eux même du gril marchable, néanmoins, ils sont prévus pour être exceptionnellement démontables. Des bandes d'élastomère sont disposés entre le platelage et son support pour minimiser les bruits.

**Équipements électriques.**

Elles sont conformes aux prescriptions de DIN56950 – Entertainment technology – machinery installations – part 1 : safety requirements and inspection.

Elles sont à vitesse variable avec une vitesse de levage maximale de 0.5m/s et une charge nominale de 350kg (250kg utile).

La puissance du moteur est de 3kW.

Les porteuses sont de longueurs variables comprises entre 4,5 et 10m. Elles sont constituées de tube de diamètre 48.8mm.

Sur la moitié arrière du gril, elles sont à 3 fils, sur la moitié avant du gril elles sont à 4 fils.



Le diamètre du tambour est choisi pour que le l'angle de balayage des câbles ne soit jamais supérieur à 1.5°

Le positionnement précis des équipes est réalisé via un codeur incrémental.  
Les machines sont équipées de 2 capteurs de fin de course normaux et de 2 capteurs de fin de course ultime.  
Les moteurs sont équipés de doubles freins.

La motorisation est installée sur le gril marchable.

#### **Équipes en salle.**

Elles sont de même constitution que les équipes électriques sur scène.

Elles sont placées au droit des fermes de toiture, les poulies de renvoie sont fixées à ces fermes.

La motorisation se trouve sur le gril de scène.

#### **Commande**

Les machines ne peuvent être mises en mouvement au-dessus de personnes

La commande des équipements se fait à l'aide d'un écran tactile industriel SIEMENS.  
4 équipes peuvent être commandées simultanément.

La vitesse est réglable via un potentiomètre.

Le pupitre est équipé d'un arrêt d'urgence

Pour chaque équipe, les éléments suivants sont affichés :

- Numéro de l'équipe
- Statut de couleur :
  - Opérationnel
  - bloqué
  - panne ou indisponibilité
- les Butées et limites
- Position courante
- Vitesse courante

**Matériel foyer communal**

Sur scène,

Pas de gril technique,

15X perches sur scène

2X demi perches de face en salle

**Contrôle de l'éclairage :**

1X console 48 circuits

1X console 2048 circuits

4X gradateurs 12 circuits

**Matériel d'éclairage de scène à disposition :**

16X Pc 1000W

8X Pc 2000W

4X découpes 1000W

12X Par 64 1000W

7X Pc 650W

12X Par led

**Diffusion et contrôle son :**

3X amplis en régie

4X HP subwoofer

4X HP en salle

1X table de mixage 6 entrées 6 sorties

1X table de mixage 24 entrées 6 sorties

**Matériel son de scène :**

9X pied micros

3X micros HF

6X micros voix

10X micros instruments

4X micros casques

4X DI

6X retour de scène

3X amplis

## 2016 / Bilan diffusion 2016



- > Théâtre tout public 18 représentations
- > Spectacle de l'Académie 5 représentations
- > Théâtre scolaire secondaire 5 représentations
- > Théâtre famille 8 représentations
- > -Exploration du Monde 6 séances
- > *Musée scolaire Gemblois : 25 représentations.*



Centre Culturel  
de Gembloix  
au Cinéma Royal

Bilan des activités 2016

22

BILAN DES SPECTACLES familiaux pour enfants ~ ANNEE 2016																	
Spéctacles	Date	Public visé	Public Réel	Public Potentiel	Prix du spectaclé	CGRI	AUTRE	Subsides A & V	Subsides Province	Entrées spéctacle	Autres recettes	Autres dépenses	Total Dépenses	Total Recettes	Bénéfice Activité	Récession	Bénéfice Centre Culturel
Danse avec les gnomus	3-janv	Famille 3 - 10 ans	355	327	3.180,00 €	0,00 €	0,00 €	710,00 €	355,00 €	2.917,25 €	33,00 €	1.466,22 €	4.646,22 €	4.015,25 €	-630,97 €	0,00 €	-630,97 €
Madame Jeannotte	13-mars	Famille 6 - 12 ans	163	180	1.100,00 €	0,00 €	0,00 €	420,00 €	225,00 €	1.080,25 €	35,00 €	301,17 €	1.401,17 €	1.760,25 €	359,08 €	0,00 €	359,08 €
Radio des Bois	25-sept	Famille 5 - 12 ans	132	200	2.075,00 €	0,00 €	0,00 €	630,00 €	315,00 €	1.132,00 €	0,00 €	473,36 €	2.548,36 €	2.077,00 €	-471,36 €	0,00 €	-471,36 €
T'en fais une tête	22-oct	Famille 3 - 7 ans	171	200	375,00 €	0,00 €	0,00 €			1.117,75 €	0,00 €	174,78 €	549,78 €	1.117,75 €	567,97 €	0,00 €	567,97 €
Amarante	30-oct	Famille 4 - 10 ans	125	200	2.500,00 €	0,00 €	0,00 €	630,00 €	315,00 €	856,00 €	23,50 €	437,83 €	2.937,83 €	1.824,50 €	-1.113,33 €	0,00 €	-1.113,33 €
Hänzel et Gretel	4-déc	Famille 5 - 12 ans	308	310	0,00 €	0,00 €	0,00 €			2.177,25 €	5,50 €	188,02 €	188,02 €	2.182,75 €	1.994,73 €	935,61 €	1.059,12 €
Hänzel et Gretel	4-déc	Famille 5 - 12 ans	189	200	0,00 €	0,00 €	0,00 €			1.258,25 €	0,00 €	188,02 €	188,02 €	1.258,25 €	1.070,23 €	476,11 €	594,12 €
Adeline Plume et son orchestre	11-déc	Famille 3 - 8 ans	258	260	2.400,00 €	0,00 €	0,00 €	630,00 €	315,00 €	2.988,00 €	0,00 €	432,46 €	2.812,46 €	3.933,00 €	1.120,54 €	0,00 €	1.120,54 €
<b>TOTAL</b>			<b>1701</b>	<b>1877</b>	<b>11.630,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3.020,00 €</b>	<b>1.525,00 €</b>	<b>13.526,75 €</b>	<b>97,00 €</b>	<b>3.843,86 €</b>	<b>15.271,86 €</b>	<b>18.168,75 €</b>	<b>2.896,89 €</b>	<b>1.411,72 €</b>	<b>1.485,17 €</b>
Taux d'occupation					90,62%												

BILAN DES SPECTACLES SCOLAIRES ~ ANNÉE 2016															
Spectacles	Date	Public visé	Réel	Potentiel	Prix du spectacle	Subsidaires A & V	Subsidaires Province	Entrées	Frais d'accueil	Autres frais	Total Dépenses	Total Recettes	Bénéfice Activité	Repression	Bénéfice Centre culturel
Le Passéur	15-janv	P5-6	95	90	1.900,00 €	677,00 €	225,50 €	570,00 €	69,40 €	36,50 €	2.007,90 €	1.472,50 €	-535,40 €	0,00 €	-535,40 €
Le Passéur	15-janv	P5-6	76	90	1.900,00 €	677,00 €	225,50 €	456,00 €	69,40 €	36,50 €	2.007,90 €	1.398,50 €	-649,40 €	0,00 €	-649,40 €
La fille de la lune	4-févr	M2-3 P1-2	119	135	1.100,00 €	525,00 €	175,00 €	714,00 €	9,02 €	0,00 €	1.109,02 €	1.414,00 €	304,98 €	0,00 €	304,98 €
La fille de la lune	4-févr	M2-3 P1-2	126	135	1.100,00 €	525,00 €	175,00 €	756,00 €	9,02 €	0,00 €	1.109,02 €	1.456,00 €	346,98 €	0,00 €	346,98 €
La fille de la lune	5-févr	M2-3 P1-2	118	135	1.100,00 €	525,00 €	175,00 €	828,00 €	9,03 €	0,00 €	1.109,03 €	1.528,00 €	418,97 €	0,00 €	418,97 €
La fille de la lune	5-févr	M2-3 P1-2	117	135	1.100,00 €	525,00 €	175,00 €	702,00 €	9,03 €	0,00 €	1.109,03 €	1.402,00 €	292,97 €	0,00 €	292,97 €
Petites Furies	18-févr	accueil M1	92	90	675,00 €	241,00 €	80,00 €	552,00 €	11,94 €	28,87 €	715,81 €	873,00 €	157,19 €	0,00 €	157,19 €
Petites Furies	18-févr	accueil M1	75	90	675,00 €	241,00 €	80,00 €	450,00 €	11,94 €	28,88 €	715,82 €	771,00 €	55,18 €	0,00 €	55,18 €
Petites Furies	19-févr	accueil M1	52	90	675,00 €	241,00 €	80,00 €	552,00 €	11,94 €	28,87 €	715,81 €	873,00 €	157,19 €	0,00 €	157,19 €
Petites Furies	19-févr	accueil M1	52	90	675,00 €	241,00 €	80,00 €	552,00 €	11,94 €	28,88 €	715,82 €	873,00 €	157,19 €	0,00 €	157,19 €
Les mots perdus	1-mars	P3-4	163	150	1.700,00 €	0,00 €	197,00 €	978,00 €	56,83 €	0,00 €	1.756,83 €	1.175,00 €	-581,83 €	0,00 €	-581,83 €
Les mots perdus	1-mars	P3-4	99	150	1.700,00 €	0,00 €	197,00 €	594,00 €	56,83 €	0,00 €	1.756,83 €	791,00 €	-965,83 €	0,00 €	-965,83 €
N'Dima	17-mars	P3-4-5-6	128	130	535,00 €			576,00 €	34,56 €	0,00 €	569,56 €	576,00 €	6,44 €	0,00 €	6,44 €
N'Dima	17-mars	P3-4-5-6	125	130	535,00 €			562,50 €	34,56 €	0,00 €	569,56 €	562,50 €	-7,06 €	0,00 €	-7,06 €
Fleur de pommes	17-oct	acc. M1-2	24	26	120,00 €			120,00 €	0,00 €	25,99 €	145,99 €	120,00 €	-23,99 €	0,00 €	-23,99 €
Fleur de pommes	20-oct	acc. M1-2	25	33	120,00 €			125,00 €	0,00 €	24,99 €	144,99 €	125,00 €	-19,99 €	0,00 €	-19,99 €
Fleur de pommes	20-oct	acc. M1-2	40	33	120,00 €			200,00 €	0,00 €	24,99 €	144,99 €	200,00 €	55,01 €	0,00 €	55,01 €
Fleur de pommes	20-oct	acc. M1-2	206	200	0,00 €			1.296,00 €	26,25 €	0,00 €	26,25 €	1.296,00 €	1.269,75 €	1.094,75 €	175,00 €
Henri et Gersei, amis du jour et de la nuit	2-déc	P1-2-3-4-5-6	198	200	0,00 €			1.188,00 €	26,25 €	0,00 €	26,25 €	1.188,00 €	1.161,75 €	986,75 €	175,00 €
Henri et Gersei, amis du jour et de la nuit	2-déc	P1-2-3-4-5-6	184	200	0,00 €			1.104,00 €	25,00 €	0,00 €	25,00 €	1.104,00 €	1.079,00 €	904,00 €	175,00 €
Henri et Gersei, amis du jour et de la nuit	5-déc	P1-2-3-4-5-6	209	200	0,00 €			1.254,00 €	25,00 €	0,00 €	25,00 €	1.254,00 €	1.229,00 €	1.054,00 €	175,00 €
Henri et Gersei, amis du jour et de la nuit	5-déc	P1-2-3-4-5-6	189	200	0,00 €			1.194,00 €	30,50 €	0,00 €	30,50 €	1.194,00 €	1.103,50 €	928,50 €	175,00 €
Henri et Gersei, amis du jour et de la nuit	6-déc	P1-2-3-4-5-6	187	200	0,00 €			1.122,00 €	30,50 €	0,00 €	30,50 €	1.122,00 €	1.094,50 €	928,50 €	175,00 €
Henri et Gersei, amis du jour et de la nuit	6-déc	P1-2-3-4-5-6	187	200	0,00 €			1.122,00 €	30,50 €	0,00 €	30,50 €	1.122,00 €	1.094,50 €	928,50 €	175,00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>2759</b>	<b>2932</b>	<b>15.790,00 €</b>	<b>4.418,00 €</b>	<b>1.865,50 €</b>	<b>16.085,50 €</b>	<b>568,94 €</b>	<b>266,87 €</b>	<b>16.585,41 €</b>	<b>22.368,50 €</b>	<b>5.805,09 €</b>	<b>5.824,50 €</b>	<b>-21,41 €</b>
<b>Taux d'occupation général</b>															
94,10%															

budget\_musee\_2016

BILAN DES SPECTACLES TOUT PUBLIC													
Spéctacles	Date	Réel	Potentiel	Prix du spectacle	Autres dépenses	Coût utilisation suite	Total Dépenses A & V	Subsidés Province	Entrées spectacle	Total Recettes	Bénéfice Activité	Bénéfice Réhabilitation	Bénéfice Centre Culturel
On ne badine pas avec l'amour	16-janv	121	200	2.000,00 €	130,62 €	0,00 €	2.130,62 €	740,00 €	839,00 €	1.854,00 €	276,62 €		-276,62 €
Cré Tomnerre	23-janv	127	130	1.600,00 €	689,45 €	0,00 €	2.289,45 €	710,00 €	1.286,75 €	2.366,75 €	77,30 €	213,70 €	-136,40 €
Le Pont	30-janv	88	200	2.000,00 €	327,80 €	0,00 €	2.327,80 €	450,00 €	630,00 €	1.305,00 €	1.022,80 €		-1.022,80 €
Un fils de notre temps	20-févr	100	200	1.800,00 €	263,90 €	0,00 €	2.063,90 €	390,00 €	897,00 €	1.582,00 €	481,90 €		-481,90 €
Tric Trac Trio	20-févr	52	80	405,00 €	143,10 €	0,00 €	548,10 €	0,00 €	504,00 €	504,00 €	44,10 €		44,10 €
L'Enfant sauvage	5-mars	96	200	1.650,00 €	281,54 €	0,00 €	1.931,54 €	350,00 €	942,00 €	1.487,00 €	444,54 €		-444,54 €
M'appelle Mohamed Ali	19-mars	42	200	1.500,00 €	291,32 €	0,00 €	1.791,32 €	438,75 €	210,00 €	795,00 €	996,32 €		-996,32 €
Bibi! Théâtre (3jours)	17-avr	428	600	0,00 €	1.261,44 €	0,00 €	1.261,44 €	0,00 €	3.590,25 €	3.590,25 €	2.328,81 €		2.328,81 €
Claque	27-mai	70	80	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Je déteste le cirque	10-sept	115	200	1.500,00 €	204,30 €	0,00 €	1.704,30 €	450,00 €	872,50 €	1.547,50 €	156,80 €		-156,80 €
Enola Cuminho	24-sept	143	200	1.100,00 €	233,30 €	0,00 €	1.333,30 €	0,00 €	884,25 €	884,25 €	439,05 €		-439,05 €
La Catastrofa	8-oct	112	200	1.175,00 €	179,52 €	0,00 €	1.354,52 €	0,00 €	1.025,25 €	1.025,25 €	329,27 €		-329,27 €
Une fille qui ne tourne pas autour du mot	22-oct	27	200	375,00 €	157,66 €	0,00 €	532,66 €	0,00 €	231,00 €	231,00 €	301,66 €		-301,66 €
Constellations	12-nov	128	200	2.500,00 €	447,77 €	0,00 €	2.947,77 €	645,00 €	1.508,50 €	2.378,50 €	569,27 €		-569,27 €
Théâtre Wallon : El Bourjwès Djintilome	25-nov	64	200	900,00 €	196,62 €	0,00 €	1.096,62 €	275,00 €	339,00 €	739,00 €	357,62 €		-357,62 €
Théâtre Wallon : Y'Inonde nèn, Popo	26-nov	54	200	250,00 €	306,50 €	0,00 €	556,50 €	0,00 €	315,00 €	315,00 €	240,50 €		-240,50 €
Théâtre Wallon : Li Cénk'naires si macélie	27-nov	277	300	300,00 €	0,00 €	0,00 €	300,00 €	0,00 €	2.267,00 €	2.267,00 €	1.947,00 €	2.247,00 €	-300,00 €
M'sens pas belle	10-déc	127	200	2.400,00 €	300,00 €	0,00 €	2.700,00 €	730,00 €	935,25 €	1.890,25 €	809,75 €		-809,75 €
<b>TOTAL SPECTACLES TOUT PUBLIC</b>		<b>2171</b>	<b>3790</b>	<b>21.455,00 €</b>	<b>5.404,84 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>26.859,84 €</b>	<b>5.178,75 €</b>	<b>17.257,75 €</b>	<b>24.742,75 €</b>	<b>2.117,09 €</b>	<b>2.460,70 €</b>	<b>4.577,79 €</b>
Taux d'occupation 57,28%													
Cabaret de l'Horreur	7 mai	138	200	0,00 €	599,53 €	450,00 €	1.349,50 €	0,00 €	1.412,00 €	1.412,00 €	62,50 €	0,00 €	62,50 €
Spectacle des ateliers créatifs	28 mai	107	200	0,00 €	281,06 €	450,00 €	731,06 €	0,00 €	640,00 €	640,00 €	91,06 €	0,00 €	-91,06 €
À deux	15-oct	118	200	0,00 €	187,00 €	450,00 €	637,00 €	0,00 €	834,00 €	834,00 €	197,00 €	0,00 €	197,00 €
Djbleou's Band	20-mars	176	200	0,00 €	170,66 €	450,00 €	620,66 €	0,00 €	1.139,00 €	1.139,00 €	518,34 €	0,00 €	518,34 €
Charlie et la chocolaterie	9-janv	217	250	0,00 €	141,14 €	450,00 €	591,14 €	0,00 €	1.483,00 €	1.483,00 €	891,86 €	0,00 €	891,86 €
<b>TOTAL ACADEMIE</b>		<b>816</b>	<b>1050</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1.379,39 €</b>	<b>2.250,00 €</b>	<b>3.929,36 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>5.508,00 €</b>	<b>5.508,00 €</b>	<b>1.578,64 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1.578,64 €</b>
Taux d'occupation 77,71%													
On ne badine pas avec l'amour	18-nov	392	400	4.000,00 €	43,50 €	0,00 €	4.043,50 €	1.250,00 €	3.136,00 €	4.671,00 €	627,50 €	0,00 €	627,50 €
Djihad	17-nov	761	750	5.525,00 €	872,05 €	0,00 €	6.397,05 €	0,00 €	6.088,00 €	6.088,00 €	309,05 €	0,00 €	-309,05 €
<b>TOTAL THEATRE SCOLAIRE</b>		<b>1153</b>	<b>1150</b>	<b>9.525,00 €</b>	<b>915,55 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>10.440,55 €</b>	<b>275,00 €</b>	<b>9.224,00 €</b>	<b>10.759,00 €</b>	<b>318,45 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>318,45 €</b>
Taux d'occupation 100,26%													
<b>TOTAUX GENERAUX</b>		<b>4140</b>	<b>5990</b>	<b>30.980,00 €</b>	<b>7.699,78 €</b>	<b>2.250,00 €</b>	<b>41.229,75 €</b>	<b>6.438,75 €</b>	<b>31.989,75 €</b>	<b>41.009,75 €</b>	<b>-220,00 €</b>	<b>2.460,70 €</b>	<b>-1.680,70 €</b>

spéctacles tout public 2018

## **Bilan moral de la diffusion 2016**

### **Introduction :**

Il a été exprimé en Conseil d'Administration qu'il n'était pas toujours compréhensible de savoir quel(s) intérêt(s) pouva(en)t comporter les éléments de la programmation.

Pour répondre à cette observation nous avons donc analysé les éléments ci-dessous.

### **A) Spectacles tout public.**

C'est la section de la diffusion qui présente le plus gros déficit qui est évalué à - 4.577,79 €

- 1) « **On ne badine pas avec l'amour** » présente un déficit de 276 € pour 121 spectateurs présents. Ce fut un succès au Théâtre Varia en 2015 et beaucoup d'administrateurs ont assisté à la représentation du 16 janvier 2016 au CC. Ce spectacle ne représentait au départ aucune prise de risque et artistiquement assurait vraiment. Nous faisons le constat d'un manque de 30 personnes à 10 € pour ne pas être dans le rouge avec ce spectacle qui offrait un réel intérêt de conception théâtrale entraînant le public dans une réflexion contemporaine sur la relation amoureuse.
- 2) « **Cré Tonnerre** ». Si ce spectacle/concert à Grand-Leez ne génère pas de marche bénéficiaire, il remplit une salle de 130 places avec 127 spectateurs. Ce spectacle de qualité moyenne à rempli sa jauge et rempli son rôle en décentralisation musicale à Grand-Leez.
- 3) « **Le Pont** ». Ce spectacle joué le 30 janvier 2016 au CC abordait avec humeur la question du suicide dans notre société. C'est le type même de spectacle qui se plante à Gembloux et dont personne ne veut, mis à part pour 88 personnes qui avaient choisi ce soir-là d'être au rendez-vous avec ce thème des plus interpellant mais encore très tabou dans notre société lise et parfaite. Sur un seul point de vue financier il faut arrêter tout de suite ce type de programmation à Gembloux. Mais au départ d'un point de vue de société le Centre culturel y a encore un intérêt majeur à jouer même si pour cela nous perdons 1.022 € pour une telle programmation.
- 4) « **Un fils de notre Temps** » est joué le 20 février 2016. Nous sommes encore dans l'après attentats de Paris et à quelques jours des attentats de Bruxelles. Le CC accueille 100 spectateurs pour un spectacle fort sur la question de la radicalisation et ses fondements. Nous sommes le rare CC à prendre le risque à ce moment-là de l'histoire d'oser soutenir et programmer ce spectacle

d'Hamadi. Cela nous en aura couté 481 €. C'est le prix de notre participation à la défense de nos valeurs démocratiques à un moment de l'histoire où certains ont choisi de se taire ou de reculer.

- 5) « **Tric-Trac-Trio** ». Spectacle/concert donné en décentralisation à Corroy-le-château. La salle accueille 52 spectateurs pour une jauge maximale à 80. Ce spectacle reprenant les chants des résistants à travers le temps se joue quelques jours aussi avant les attentats de Bruxelles. Le CC perd 44 € pour avoir fait résonner ces chants à Corroy-le-château. J'espère qu'à ce prix ils résonneront encore dans les Centres culturels..
- 6) « **L'enfant Sauvage** » de Céline Delbecq. L'écriture de ce spectacle est saluée et couronnée par radio France avant sa sortie. Le spectacle aborde la question de la famille d'accueil en Belgique et tout le système qui l'entoure et ce dans une urgence absolue puisque le délai d'attente va de 2 à 4 ans pour qu'un enfant trouve accueil. Le spectacle est dur mais irréprochable au niveau de l'écriture et de l'interprétation. Nous accueillons une centaine de spectateurs le 5 mars pour un spectacle d'un grand intérêt. Nous perdons 444 € pour avoir choisi de soutenir ce spectacle en pleine tournée de mobilisation afin de trouver des familles d'accueils. Si un Centre culturel ne prend pas le risque pour ce type de diffusion qui le fera ? Une fois de plus l'absence de public à ce type de spectacle est révélatrice du peu d'engagement du public gembloutois au théâtre pour les questions de société... mais ils sont 1.200 spectateurs à s'engouffrer pour voir absolument le film "Demain".
- 7) « **M'appelle Mohamed Ali** ». Si le spectacle est couronné de prix internationaux ce fut une erreur de le programmer à Gembloux. Nous savons maintenant que la qualité n'est pas le levier du succès en matière théâtrale à Gembloux. Nous perdons 996 € sur ce choix.
- 8) « **Festival Bibi** » : C'est le rendez-vous qui cartonne présentant des acteurs locaux drainant derrière eux une part du public captif de l'Académie et leurs réseaux familiaux ou amicaux. Ce rendez-vous inscrit dans la dynamique du théâtre amateur offrait une palette de 3 spectacles dans des genres très différents dont le meilleur n'était pas forcément celui qui attirera le plus de monde en référence à la représentation du dimanche qui se joua dans une salle trop vide à mes yeux. Très beau souvenir de l'année 2016 que furent ces spectacles du Bibi théâtre.
- 9) « **Claque** » le 27 mai en décentralisation à Corroy-le-Château. Ce fut une soirée mémorable pour ceux qui y furent dans la joie et la bonne humeur. Ce

spectacle ne rapportait rien au CC, valorisait le lieu de Talía ASBL et soutenait la création de Benoit Verhaert.

10) « **Je déteste le Cirque** » le 10 septembre. Ce spectacle de Véronique Castanyer qui a plus de 30 ans de scène en Belgique fut avant tout une manière de lui rendre hommage et de la soutenir dans sa difficulté d'artiste. Ce spectacle programmé trop tôt en septembre ne trouva pas son public même si nous nous étions associés à l'École de Cirque en termes d'image et de capital symbolique. Nous avons perdu 156 € sur ce spectacle qui a accueilli 115 personnes.

11) « **Enola Caminho** » et « **De Badgad et de Damas** ». Nous avons choisi de démarrer la saison avec ces deux spectacles d'expressions citoyennes mettant en scène ou en danse un vécu de migration. En pleine catastrophe humanitaire des guerres en Syrie et en Irak, le Centre culturel de Gembloux faisait le choix difficile de programmer des paroles d'artistes en migration ayant fui la guerre. C'est certains que c'est loin de François Pirette et de sa recette potentielle, mais en 2016 nos yeux de programmeurs se sont tournés vers d'autres oreilles, espérant répercuter ainsi vers le plus grand nombre en travers la poésie des mots et la musique la parole des exilés.

Nous avons investi 439 € pour permettre aux mots de la souffrance et de l'espoir de résonner et sortir ainsi du silence.

12) « **La Catastrofa** » fut jouée au CC le 8 octobre. C'est une création de Pierre Vaiana de l'ASBL Talía de Corroy-le-Château. Nous savions que remplir la salle avec un spectacle de Talía est chose difficile car très souvent cela est une approche très pointue de la scène. Programmer ce spectacle c'était avant toute chose offrir une aide à la création à une Compagnie professionnelle du territoire. C'était aussi s'inscrire dans l'actualité de la catastrophe du Bois du Cazier et toute son actualité. Nous avons investi 329 € pour que cette soirée existe.

13) « **Une fille qui ne tourne pas autour du mot** ». Là aussi nous sommes en aide à la création plus qu'en budget de diffusion. Pour rappel un Centre culturel de niveau 1+ comme le Centre culturel de Gembloux se doit de développer un programme d'aide à la création en lien avec son niveau de reconnaissance et de financement par la FWB. Nous avons donc accueilli cette artiste dans une grande prise de risque que la salle soit vide. Elle le fut. Mais Maurane est venu chanter à Gembloux devant 50 personnes au début des années 80. Et c'est le CC de Gembloux qui l'avait invitée. C'est aussi cela la programmation d'un

Centre culturel : Donner les premières planches aux artistes de demain même si cela ne rapporte pas un euros.

14) « **Constellation** ». Cela devait être le succès public de l'autonome. Au vu de la réputation du spectacle tout le monde pouvait y croire. Ce ne le fut pas et on perd 569 €.

15) **Le Week-end de théâtre wallon**. Nous perdons 900 € sur le week-end de 3 jours. Mais nous avons accueilli 3 troupes qui ont eu le plaisir de jouer dans des conditions professionnelles de représentation. Le public n'a pas suivi sur la proposition du vendredi soir qui coûtait 1.300 € alors que cela devait faire un carton comme ailleurs. A Gembloux cela n'a pas pris et si Sauvenière ne jouait pas pour le Télévie le dimanche, je ne suis pas certain que la salle se remplirait. C'est donc un week-end d'investissement au bénéfice du théâtre dialectal et au profit du Télévie pour le Centre culturel.

16) « **J'me sens pas belle** » : Enorme éclat de rire de fin d'année mais dont la jauge n'a pas dépassé 127 personnes. Insuffisant pour couvrir les frais et le cachet du spectacle + les droits d'auteurs et de SABAM qui viennent toujours plomber les comptes.

**En conclusion :**

La programmation théâtrale de 2016 du Centre culturel s'est construite :

- Autour des questions d'actualités et de société
- Autour d'un positionnement fort de la défense des valeurs démocratiques.
- Autour d'un soutien réel à l'aide à la création professionnelle
- Autour d'un soutien réel à la création locale et dialectale
- Autour d'une proposition large et diversifiée répondant aussi à des démarches de décentralisation.

Au regard des chiffres de fréquentation, la programmation théâtrale de 2016 fut trop inscrite dans des questions de société pour faire fortune et remplir sa salle à Gembloux. C'est un constat d'échec de fréquentation dû à un manque de spectacle à succès. Mais c'est aussi un constat d'échec de la mobilisation citoyenne autour des questions de société à travers la représentation théâtrale. A Gembloux on va au théâtre pour le plaisir du divertissement et non pour la découverte des formes artistiques contemporaines ou un espace de réflexion philosophique.

**B) Les spectacles de l'Académie Victor De Becker.**

Les spectacles de l'Académie attirent un public proche de l'Académie. Les représentations sont fréquentées principalement par les familles ou les amis des participants sur scène. C'est un public dit « semi-captif » dont la motivation est de découvrir et soutenir la performance d'un proche s'inscrivant dans un cursus de formation artistique.

Cet indicateur se révèle par le coefficient entre le nombre d'artistes sur scène et le nombre de personnes dans la salle.

Nous retrouvons cette dynamique avec tous les spectacles produits par les écoles ou le monde associatif.

Ce type de spectacle remplit la salle avec un public en phase avec les acteurs ou les associations.

C'est une richesse territoriale et de nombreux groupes sont désireux de se produire dans la salle du Centre culturel.

C'est ainsi aussi que se sont construits des liens forts entre le Centre culturel et le Collège Saint Guibert pour la création annuelle (6 représentations à 300 personnes) ou encore l'Athénée Royal de Gembloux pour sa création annuelle.

A noter les demandes jeunes de « Bas les Masques » ou encore le concert élèves de Nancy Verleyen qui draine 320 personnes à chaque concert.

Ces productions et leurs chiffres de fréquentation ne sont pas repris dans le bilan « Diffusion » car cette dynamique est extérieure à la programmation du Centre culturel mais nous savons que ce sont plusieurs milliers de spectateurs qui passent par la salle du Centre culturel durant l'année via ce type de création locale et amatrice.



La Catastròfa,  
*quand Dieu fait oreille de marchand*

Pierre Vaiana  
Talia asbl  
+ 32 81 58 85 21  
[pvaiana@taliasbl.be](mailto:pvaiana@taliasbl.be)

Corroy le Château, le 9/5/2017

Je témoigne par la présente de l'accueil en résidence de création par le Centre Culturel de Gembloux pour notre dernier spectacle « La Catastròfa, quand Dieu fait oreille de marchand », qui a bénéficié d'une aide à la création du Service de l'Interdisciplinaire.

Nous avons été accueillis au Cinéma Royal du 31 août au 8 septembre 2016 inclus, aidés par l'équipe technique du Centre Culturel. Cela nous a permis, au terme de plusieurs mois de recherche et de création, de finaliser notre projet de manière professionnelle dans un contexte réel et identique à celui de la diffusion. Cette résidence s'est terminée le 8 septembre par une présentation publique en soirée et réservée à un groupe d'amis et de proches, à la fois de nous et du Centre Culturel. Le projet est techniquement ambitieux, puisqu'il mêle plusieurs disciplines : théâtre, musique et projection vidéo, ce qui exige un professionnalisme maîtrisé et fiable dans plusieurs domaines, et nous n'avons rencontré aucun obstacle au Centre Culturel. Nous avons ensuite été programmés le 8 octobre et avons pu présenter ce projet devant une salle nombreuse et émue.

Je tiens ici à témoigner non seulement de notre reconnaissance pour l'accueil lors de cette création, mais surtout au long terme, car le Centre Culturel de Gembloux est en permanence à l'écoute de nos projets, ainsi que de notre programmation dans notre petit lieu le Théâtre des deux Marronniers à Corroy le Château, régulièrement il nous soutient, soit en accueillant nos créations, lors de séances scolaires, soit en programmant chez nous l'un ou l'autre spectacle et en y amenant son public.

La personnalité généreuse de son Directeur Eric Mat y est pour beaucoup, il a l'intelligence du cœur, un regard curieux et professionnel sur la création artistique contemporaine, et il a su donner un réel souffle à toute son équipe, ce qui se ressent à chacune des occasions que nous avons de collaborer avec elle.

Pierre Vaiana, directeur artistique

7 rue des Marronniers de Corroy 5032 Corroy le Château

**Alive asbl**

***Concerts, spectacles, animations d'évènements***

20 Avenue Hennebel, 1348 Louvain-La-Neuve

N° d'entreprise (BCE) 0835 247 895

IBAN : BE68 651-1496641-34 – BIC : KEYTBEBB

Tel. +32 478 999 286

benoit.bosschaert@gmail.com

**Note sur notre résidence au centre culturel de Gembloux**

Nous avons eu la chance d'être accueilli par le CC de Gembloux en 2015 pour une résidence de répétition en juillet et une série de représentation et répétitions en novembre, pour la création d'un spectacle jeune public: Le Petit Prince.

C'était un spectacle exigeant des moyens techniques importants et c'était donc une chance d'avoir à disposition une salle de spectacle équipée.

Nous avons été très bien accueilli, l'équipe du centre a fait preuve de beaucoup de disponibilité et de confiance à notre égard, et toutes les conditions étaient réunies pour nous permettre de travailler au mieux à notre création artistique.

Je pense qu'un tel accueil est assez rare. Nous avons aussi été épatés par le nombre et la qualité d'activités ayant lieu dans ce centre culturel, qui optimise toutes ses ressources pour offrir le meilleur à son public.

Nous aurons plaisir à encore y jouer ou y passer.

Pour l'asbl Alive,

Benoit Bosschaert, musicien.

### Les BABELUTES-chanson gourmande pour enfants

Nous sommes venus jouer le concert "T'en fais une tête !" au Centre Culturel de Gembloux le 22 octobre 2016.

Nous avons été très bien reçus par toute l'équipe... Avec beaucoup de respect et de sourire.

Le public était nombreux et cela est dû à notre avis essentiellement grâce à la promotion faite par l'équipe du centre culturel.

Virginie Ancart et Éric Mat font preuve de beaucoup d'empathie envers les artistes. Et on sent qu'ils les aiment profondément. ;-)

Quant à l'équipe technique sur place ils étaient très à l'écoute. Et efficaces ! Prêts à nous aider également pour charger et décharger le matériel.

Un catering était prévu sur place également pour nous. Ainsi que du café, des biscuits... Bref, on s'est sentis chouchoutés ;-)

Une date dans une ambiance détendue et chaleureuse... Merci encore à toute l'équipe !

Nous serions ravis de revenir y jouer car nous gardons un excellent souvenir de cette date.

BABELUTTEMENT ;-)

Olivia AUCLAIR  
pour LES BABELUTES



**Rapport sur notre passage en résidence d'artiste au Centre Culturel de Gembloux**  
**du 21 octobre au 2 novembre 2015**

● Quel en était l'intérêt ?

Notre résidence avait pour but de travailler à la création de notre futur spectacle. Suite à plusieurs semaines de recherches dans les mois précédents, nous avons entamé, début septembre 2015 la création à proprement parler de notre création théâtrale pour les enfants à partir de 3 ans. Nous avons pour ça besoin d'un espace scénique dégagé sur lequel créer, assembler et répéter notre spectacle. Nous avons également besoin d'un équipement technique sommaire pour faire évoluer la création sur le plan technique également. Ces deux conditions étaient remplies au CC de Gembloux. En outre, lorsqu'on travaille pour le jeune public, il est utile, voire nécessaire de tester la création au fur et à mesure de son évolution sur le public visé. Et le CC de Gembloux nous a organisé des bancs d'essais en réunissant des classes volontaires dans la tranche d'âge concernée.

● Quel en était la qualité ?

L'accueil a été chaleureux et notre travail a pu évoluer de manière évidente. Néanmoins, un des aspects plus difficiles à gérer était le fait qu'il fallait dégager la scène plusieurs soirs par semaine pour laisser l'espace libre pour des activités organisées le soir dans le même espace. Lorsqu'on a un décors qui demande 2h de montage et, bien souvent, du matériel en quantité puisque nous sommes encore en phase d'expérimentation, ce déménagement peut demander du temps et de l'énergie qu'on préférerait accorder au projet.

● Ce que vous en avez retenu / retiré ?

Il est extrêmement précieux, pour une compagnie comme la nôtre, qui ne bénéficie pas de subside et qui ne dispose donc pas d'un espace propre, d'avoir accès à des espaces de qualité pour pouvoir monter nos projets. Sans l'accueil plusieurs semaines par an dans différents espaces culturels tels que le CC de Gembloux, nos spectacles ne pourraient pas voir le jour. Nous sommes donc vraiment reconnaissant d'avoir pu disposer gratuitement de cet espace et d'y créer un spectacle qui aujourd'hui tourne en Wallonie, en Flandre, en France et en Allemagne. Un grand merci à toute l'équipe pour son accueil.

Anne-Claire Van Oudenhove, metteuse en scène du spectacle Shoes  
pour la Compagnie La Tête à l'Envers :





Gembloux, le 27 avril 2017

Ecole de Cirque de Gembloux asbl  
Centre d'expression et de créativité  
tel - fax : 081/ 61 00 06

**Objet :** Témoignage.

L'existence du Centre culturel de Gembloux apporte une plus-value à l'École de cirque de Gembloux pour les raisons suivantes :

Sa programmation permet à notre public de voir des spectacles variés et nous permet d'organiser des « sorties d'écoles » à des prix réduits pour découvrir des artistes de cirque. Exemples : 2016 « Je déteste le cirque », 2017 « cirque démocratique de la Belgique ».

Les projets qu'il mène tout au long de l'année sont autant de possibilités pour nos participants de présenter leurs créations devant un public externe à notre association. Exemples : Cool Day, inauguration esplanade hôtel de ville, ...

La présence de nombreuses associations lors de ces projets favorise les contacts et les possibilités de partenariat futurs.

Notre présence au sein du conseil d'orientation et des travaux d'analyse menés en vue d'établir les enjeux prioritaires est une source d'informations et de questionnements utiles à notre propre fonctionnement.

La mise à disposition d'une salle de spectacles avec des équipements professionnels pour y jouer nos créations.

La mise à disposition de moyens humains et techniques pour la création et la diffusion de nos productions. Exemple : projet vidéo 2017

La réalisation d'un support de communication qui fait connaître notre centre d'expression et de créativité sur le territoire du grand Gembloux.

Didier LEROY  
Coordinateur  
Ecole de Cirque de Gembloux

courriel : [info@ecoledecirquedegembloux.be](mailto:info@ecoledecirquedegembloux.be)  
compte : 068 – 2090008 – 73  
site : [www.ecoledecirquedegembloux.be](http://www.ecoledecirquedegembloux.be)  
Chaussée de Wavre, 47 - 5030 Gembloux

De Spiegeleer Alain  
C° Gibus  
24, Chemin de la Coquière  
1325 Bonlez  
Tél : 010 88 86 35  
Gsm : 0476 206 803  
Mail :

Concerne mon passage au CC de Gembloux à l'occasion des Dimanches enfants/famille.

- Promo : bien élaborée accompagnée d'une conférence de presse : chaque artiste programmé a été invité à venir, lors de la conférence de presse, s'il le désirait, afin d'y présenter son projet. La presse était présente et l'ambiance bon enfant.
- Accueil : très sympa lors de la conférence de presse et aussi le jour des deux représentations. Le personnel de programmation ainsi que le personnel technique bien à l'écoute de mes attentes. Tout c'est très bien passé. D'agréables moments...
- Public : bon public familiale, à l'écoute et correspondant au spectacle proposé.

Le CC de Gembloux est un endroit très agréable quant à l'accueil des artistes qu'il programme. Toute l'équipe a l'air bien soudée. Elle est ouverte, professionnelle et connaît bien sont public. Leurs programmations sont d'un très bon niveau, variées et accessibles à tous. Je m'y suis senti comme chez moi.

Un grand merci pour tout.

Gibus ~ chanteur jeune public



Alain Spiegeleer A C° Gibus

**Résidence au Centre Culturel de Gembloux du 7 au 11 février 2016****Spectacle :** « Je déteste le Cirque ! » écrit et joué par Veronique Castanyer**Mise en scène** de Francly Begasse.

Tout d'abord, ce que nous en retenons, c'est l'accueil et la disponibilité d'Eric Mat et de son équipe, son écoute par rapport à nos différents besoins de création, qui ont été à chaque fois comblés. Sa confiance aussi, nous nous sommes senties « comme à la maison » et ça c'est le plus important.

Intérêt :

Pour un artiste, il est toujours très intéressant et enrichissant, c'est à dire très constructif, créatif d'être en résidence pour l'élaboration de son spectacle. En dehors de chez lui, loin de des contraintes de son quotidien, le temps n'existe plus et il peut se consacrer entièrement à son projet.

Dans certains lieux, on nous offre un espace de répétition, c'est à dire une salle, une pièce. Ce qui est formidable au Centre Culturel de Gembloux, c'est que nous avons la possibilité de répéter sur le plateau, c'est à dire dans la salle de spectacle, ce qui nous met directement en « condition spectacle » et par rapport à la construction et à l'élaboration de celui-ci, c'est très primordial.

L'espace scénique va permettre au comédien de donner toute l'ampleur de son talent, son jeu, le placement de sa voix, le rapport avec le public etc... Il est en situation « réelle ».

La mise en scène aussi va pouvoir s'organiser différemment.

Répéter, créer dans un théâtre est un plus pour une pièce, et pour ses acteurs, metteur en scène éclairagistes, régisseurs.

« Je déteste le Cirque ! » En répétition

Ce spectacle frôle avec humour, le monde du cirque.

Qui dit Cirque dit : « accessoires », agrès. Dans ce spectacle, nous avions le placement d'un trapèze, d'un tissu et d'autres accessoires qui devaient « tomber » des cintres.

Répéter au Centre Culturel de Gembloux a été un plus car, nous avons pu tout de suite placer ces éléments, en voir leur efficacité, « jouer » avec eux sur le plateau, ce qui n'aurait pas été possible dans une simple salle de répétition, où la plus part du temps les plafonds sont bas et qu'il n'y a pas la possibilité d'y accrocher quelque chose.

De plus nous fûmes aidés par les régisseurs du Centre Culturel qui se sont montrés disponibles et aidants dans nos questionnements.

Comme écrit plus haut, la sensation d'être « à la maison » est une grande qualité. Arriver le matin, travailler, tout cela dans un théâtre où règne la bonne humeur, nous donne aussi de l'élan, le passage discret d'Eric Mat et son bonjour, il nous « laisse » travailler, nous le rencontrons à la pause déjeuner, il est à l'écoute du projet.

Nous pouvons dire que nous avons « bien profité » de cette résidence ! Qu'elle nous a permise d'aller plus loin dans la création du spectacle, de par le fait de pouvoir créer sur un plateau de théâtre.

Merci ! C'est avec plaisir que nous reviendrons.

Veronique Castanyer.



Namur, le 9 mai 2017

## Jeunesses Musicales

Namur

Dans le cadre des tournées des Jeunesses Musicales de la Fédération Wallonie Bruxelles, le Centre Culturel de Gembloux a programmé cette année 2 spectacles jeune public :

- le 10 janvier 2017, La balle rouge - 3 séances programmées pour des enfants de classes maternelles.
- le 23 février 2017, « Chuuuut » - AkroPercu - 3 séances programmées pour des enfants de classes primaires

L'équipe technique du Centre Culturel s'est montrée disponible et efficace. Nous avons apprécié la possibilité de faire une pré-installation du spectacle La Balle Rouge en fin de journée le 9 janvier alors que celle-ci n'était pas prévue.

Pour le spectacle d'AkroPercu, les régisseurs ont fait preuve de réactivité face à des soucis techniques allant jusqu'à faire revenir le responsable qui était en récupération. Nous avons constaté une forte solidarité entre collègues.

L'équipe semble bien fonctionner dans sa répartition des tâches : accueil des écoles, règlement des spectacles, placement des élèves dans la salle, message d'introduction au spectacle...

Le Centre Culturel apporte une attention particulière à l'accueil des artistes en proposant dès leur arrivée café et biscuits. Nous avons apprécié le repas chaud à la pause déjeuner ainsi le verre proposé avant de reprendre la route.

Il est plaisant de voir les enfants arriver avec enthousiasme au Centre Culturel et se précipiter pour prendre place dans la salle de spectacle. Certains d'entre eux semblent connaître plus personnellement l'équipe et embrassent les animateurs. Cela crée une belle effervescence dans le foyer. On remarque également qu'il existe un lien entre les instituteurs et l'équipe du Centre Culturel. Celle-ci se montre à l'écoute des écoles. Les animateurs accompagnent petits et grands en les questionnant sur le spectacle qu'ils viennent de voir.

Pour conclure, je dirais que c'est toujours un plaisir de venir au Centre Culturel de Gembloux dans le cadre de spectacles scolaires. Depuis une dizaine d'années, les Jeunesses Musicales de Namur peuvent compter sur une collaboration forte et dynamique visant à sensibiliser tous les jeunes à toutes les musiques.

Grégory Carpentier  
Chargé de diffusion

Jeunesses Musicales  
de la Province de Namur asbl  
N.E. 0433.485.278

22 avenue Reine Astrid  
B-5000 Namur  
T 081 74 63 53 F 081 74 63 73

jmn@jeunessesmusicales.be  
www.jeunessesmusicales.be  
DEXIA 068-2474288-39

## le théâtre du sursaut

Liège, le 9 mai 2017

Madame, Monsieur,

Le 5 mars dernier, le Théâtre du Sursaut est venu présenter son spectacle *Post-Scriptum* au Centre Culturel de Gembloux dans le cadre de leur événement « Dimanche Enfants/Familles ». Virginie Ancart était venue visionner ce spectacle, quelques mois auparavant, témoignant ainsi de la volonté du Centre Culturel de découvrir des artistes de la Fédération Wallonie Bruxelles et de les présenter à leur Public.

Hélène Pirene, la comédienne du spectacle et directrice artistique de la Compagnie, est revenue ravie de cette représentation. Elle a salué l'accueil chaleureux qui lui a été réservé par le public ainsi que l'enthousiasme et le professionnalisme dont ont fait preuve l'équipe du Centre Culturel dans l'organisation de cet événement. Il tient à cœur à notre Compagnie de développer ses liens avec le local et dans ce processus, le Centre Culturel de Gembloux s'avère être un partenaire privilégié tant son travail de transmission culturelle est créateur d'un lien fort et sincère au sein de la population de cette région.

Par la présente, nous souhaitons donc exprimer notre soutien au Centre Culturel de Gembloux dans sa demande de reconnaissance auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Merci de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Théâtre du Sursaut



Charlotte Leroy  
Chargée de production

Théâtre du Sursaut asbl  
N°Entreprise : 889590463  
Rue du Thier à Liège, 81 à 4000 Liège  
0032(0)488/36.80.66 – [info@theatredusursaut.be](mailto:info@theatredusursaut.be)  
[www.theatredusursaut.be](http://www.theatredusursaut.be)



Bruxelles, mai 2017

Madame, Monsieur,

J'ai eu la chance de collaborer avec le centre culturel de Gembloux dans le cadre de l'opération Art à l'école mise en place par le CDWEJ. Je suis invitée comme autrice dans une classe de 5<sup>e</sup> primaire du Collège Saint-Guibert de Gembloux pour animer une dizaine d'ateliers d'écriture au cours de l'année scolaire 2016-2017.

Virginie Ancart s'est d'emblée posée comme partenaire active du projet. Elle a pensé les ateliers avec nous lors de la réunion préparatoire, a mis la salle du centre culturel à disposition ainsi que du matériel pour nous permettre de réaliser un atelier de calligraphie.

En clôture de l'atelier, les élèves sont invités à écrire un souvenir de leur année culturelle, qui fut bien chargée (ils ont vu une expo, un spectacle et un film), sur un mur du Centre culturel. Des spirales de couleur ont été peintes sur le mur par les animateurs du centre culturel pour créer un joli rendu et accueillir les mots des élèves.

Nous avons eu des contacts réguliers au cours de l'année scolaire et je me rends compte de la plus-value énorme de la présence active du centre culturel dans le cadre de ce projet.

Stéphanie Mangez, autrice et comédienne.



Vivre en fol Cie ASBL  
 34B rue Lucien Petit  
 5030 Gembloux  
 0478.62.63.19 / 0492.31.70.45  
[www.vivre-en-fol.com](http://www.vivre-en-fol.com)  
[info@vivre-en-fol.com](mailto:info@vivre-en-fol.com)

Gembloux, le 7 mai 2017

Madame, Monsieur,

Nous avons été accueillis au cours de la saison 2016/2017 par le centre culturel de Gembloux pour une résidence dans le cadre de la création de notre dernier spectacle « Hansel et Gretel, amis du jour et de la nuit ».

La résidence s'est déroulée de manière périodique, à savoir une à deux fois par semaine lors des mois d'octobre et novembre, puis une semaine complète du 28 novembre au 1 décembre, et une série de 8 représentations du 2 au 6 décembre.

Les répétitions au sein du Centre Culturel de Gembloux représentent 85% des répétitions totales du projets, l'accès à la salle de manière périodique et ce dès le début du processus a permis de mettre à l'épreuve du plateau chaque étape de travail. La mise à disposition des éclairages lors de la plupart de nos séances par l'équipe technique du centre culturel nous a permis très tôt de tester costumes, marionnettes et décors sous des lumières de scène, ce qui a accéléré et facilité le travail de notre scénographe et costumière.

Nous avons également fait l'entièreté de la création lumière dans la salle de Gembloux. Kevin Vanopdenbosh, le régisseur du centre culturel a épaulé et conseillé notre créatrice lumière 2 jours durant! Son aide et son efficacité ont été on ne peut plus précieux.

Il y a peu de mots pour décrire notre reconnaissance et notre admiration envers l'équipe du centre culturel de Gembloux. Nous avons été d'être accueilli chaque jour de résidence et de représentation par une véritable équipe dynamique, motivée, sérieuse, confiante et attentive à son public et à ses artistes. Nous avons pu partager à midi avec les équipes de programmation cinéma, de billetterie, d'accueil scolaire, autour d'une table. Ce sont ces moments de partage tout simple qui donnent du sens à toute collaboration! On ne remerciera jamais assez le directeur, Eric Mat pour ses conseils avisés et pertinents et Virginie Ancart responsable des accueils scolaires qui sont tous les deux de véritables moteurs bienveillants et intelligents.

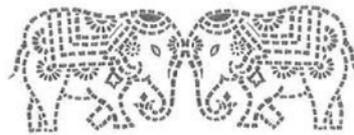
Nous avons également pu échanger deux semaines après la fin de notre résidence à propos de notre séjour, ce furent des échanges constructifs pour eux et pour nous.

Nous ne pouvons que souhaiter à d'autres compagnies de bénéficier d'un accueil et d'un accompagnement semblable. Plus qu'une simple salle, qu'un simple toit pour répéter, le centre culturel de Gembloux, a, à travers cette résidence, participé à la vie de notre spectacle et de notre troupe.

Bien cordialement,

Barnabé Dekeyser et Manon Romain

directeurs artistiques de Vivre en fol Cie



**SAPNA**  
espace culturel indien

A qui de droit :

Je m'appelle Michelle Sequeira. Je suis danseuse professionnelle spécialisée dans la danse classique indienne, le Bharata Natyam.

En 2015 et 2016, j'ai pu bénéficier d'une résidence au Centre culturel de Gembloux pour la création d'un nouveau projet de danse indienne contemporaine. Cette création – Enola Caminho - s'est faite avec la chorégraphe Kalpana Raghuraman et le dramaturge Serge Aimé Coulibaly.

L'idée était de sortir des codes de l'esthétique et de la perfection de la danse traditionnelle indienne et de faire appel au concept d'un alter-ego pour exprimer toutes ces facettes cachées qui n'ont pas forcément leur place dans la danse classique.

J'ai été très bien reçu et encadré au Centre Culturel de Gembloux. J'ai pu utiliser l'espace scénique à plusieurs reprises pendant la création du spectacle. Ceci était une grande source d'inspiration et nous avons pu inclure les spécificités de la scène dans la création. J'ai pu bénéficier aussi de l'expérience du régisseur son et lumière qui a passé plusieurs heures avec nous pour nous aider à créer l'ambiance nécessaire pour mettre en valeur le spectacle. Le directeur Eric Mat était souvent présent pour nous encourager et nous soutenir dans les démarches aussi bien artistiques que pour la diffusion du spectacle plus tard.

Ce qui était pratique aussi c'est que j'ai pu aller répéter aux heures qui me convenaient – des fois même tard le soir. Comme je travaille pendant la journée, ce n'était pas toujours possible pour moi d'aller répéter pendant les heures de bureau.

J'ai été enchantée de mon expérience de résidence au Centre culturel de Gembloux. L'équipe était là tout au long de mon chemin et je me suis senti vraiment soutenue à tout moment. Je n'ai retenue que du positif de mon expérience et je remercie vivement toute l'équipe non seulement pour leur professionnalisme mais aussi pour leur accueil chaleureux et leur générosité.

Fait à Gembloux le 9 mai, 2017

Michelle Sequeira  
Danseuse Bharata Natyam

**SAPNA**  
**Espace culturel indien - association de fait**  
Avenue des Combattants, 70 – 5030 Gembloux  
Tél. : 081/612398  
e-mail : [info@espacesapna.com](mailto:info@espacesapna.com) site Internet : [www.espacesapna.com](http://www.espacesapna.com)

## ANNEXE 9 page 13



Gembloux, le 10 mai 2017

L'Académie « Victor De Becker » est devenue, grâce entre autre au partenariat avec le Centre Culturel de Gembloux, une institution artistique importante et appréciée du paysage culturel de Gembloux.

Depuis plusieurs années, l'académie est régulièrement invitée à se produire au Cinéma Royal de Gembloux pour y prester des spectacles et concerts.

Ces manifestations sont organisées avec toute l'équipe pédagogique et leurs élèves. L'académie peut dès lors profiter d'une infrastructure correcte et surtout adaptée au monde de la scène, qu'il soit musical, théâtral ou pluridisciplinaire.

Le CC nous donne donc l'opportunité de développer une Image positive de l'enseignement artistique, non seulement au niveau de l'enseignement mais aussi au niveau des prestations publiques.

Il permet également de mettre en valeur nos jeunes et moins jeunes artistes. Aussi, le public concerné est intergénérationnel, local et régional.

Son espace et la qualité de son infrastructure technique permettent à l'Académie de fonctionner avec des artistes professionnels (invitation de différentes écoles supérieures artistiques)

Son espace est convivial et apprécié. Il se compose d'une équipe technique à l'écoute des demandes spécifiques de l'Académie.

Le CC permet également de développer des complicités avec différentes associations locales (bibliothèque, atelier sorcier, ...) et acteurs culturels (organisation de concerts dans la ville de Gembloux avec d'autres artistes locaux et avec des professionnels, en avant-première, ...)

Grâce à son agenda, le CC apporte à l'Académie un regard ouvert vers un univers culturel avec d'autres langages artistiques.

Le centre Culturel de Gembloux est pour l'académie un atout, un support et un outil de communication incontournable.

F.BELOT  
Directrice

Académie "Victor De Becker" de Gembloux  
Rue Docq, 32 • 5030 Gembloux  
081 62 6376 • academie@gembloux.be

### **Quel en était l'intérêt ?**

Nous avons fait une demande de résidence, dans le cadre du spectacle « Au bord de la page », un spectacle où la poésie vivante se mêle à un art du cirque : le trapèze. Nous l'avons créé en octobre 2013 au Centre culturel d'Aiseau-Presles et nous souhaitons revoir le spectacle et repréciser certains tableaux avant de le présenter au Centre culturel de Gembloux qui nous avait programmé en octobre 2015. Entre ces deux dates, nous n'avions pas eu l'occasion de remonter sur scène.

Sans cette semaine de résidence, nous n'aurions pas été en mesure de présenter quelque chose d'abouti. Cette résidence nous a permis de reprendre nos marques, et par-là, de nous rassurer, et, enfin, de donner une représentation de qualité.

### **Quel en était la qualité ?**

Qualité comme on l'aime. Un accueil chaleureux, et tout ce dont nous avons besoin par rapport à la technique a été mis à notre disposition.

On s'est senti à la maison, accueilli et soutenu dans notre travail.

L'intérêt pour notre spectacle n'était pas feint mais réel.

Les relations avec tous les membres de l'équipe se sont bien vécues et franchement, nous n'avons eu aucun obstacle, aucune difficulté lors de notre séjour au Centre culturel.

### **Ce que vous en avez retenu / retiré ?**

Beaucoup de positif et d'enthousiasme vis-à-vis du Centre culturel, de son équipe et de son directeur, et plein d'envies et de réflexions par rapport à ce que nous pourrions faire concrètement pour participer à la vie culturelle de Gembloux. Parmi ces envies, il y a notamment celle de revenir en résidence pour une nouvelle création car, pour nous, l'équipe et le cadre sont idéals pour un travail de création artistique.

Enfin, cette résidence (et la diffusion du spectacle) fut aussi l'occasion de montrer notre travail dans la région où nous vivons depuis presque vingt ans.

**Josiane De Ridder et Vincent Kuentz**

Lors de ma première visite au Centre Culturel de Gembloux pour proposer SÓ20, j'ai aperçu de loin une animation à vocation sociale pour l'intégration du public au sein de cette maison. Cela m'a fait immédiatement penser au fait que, au-delà de promouvoir ce solo, il devrait aussi être reçu par le public en regard de ce que j'avais observé dans cette salle-là. C'est-à-dire un regard attentionné vis-à-vis de l'autre, faire passer un message délicatement, même si cela pouvait s'avérer difficile vu la détresse dans laquelle certaines personnes de la région pouvaient se trouver.

Tout de suite après, la rencontre avec le directeur, son intelligence et son amabilité m'ont donné des ailes dans l'imagination d'une multitude de projets autour de ce lieu. Je suis reparti de là dans une journée ensoleillée avec un espoir qui allait au-delà de ma simple vocation artistique.

Un an après, je suis revenu jouer le solo SÓ20, un peu fatigué déjà d'une demi-saison chargée d'une création et d'une tournée et dès mon arrivée, je me suis souvenu de cette première scène vécue un an auparavant. Silencieusement j'ai parcouru les murs de cette institution, décorée d'écrits d'artistes que j'avais en partie connus. J'ai pensé qu'il fallait à nouveau rebondir sur le cœur, sur l'espoir et la complicité. Je me suis préparé, j'ai réglé les lumières et le décor avec l'aide des techniciens, je suis entré dans une sorte de voyage. De retour de ce voyage, j'avais devant moi une série de visages lumineux dont les mains agiles applaudissaient un retour quelconque. Nous avons échangé des mots vrais, chaleureux et justes alors je me suis dit que ce lieu avait largement accompli sa vocation.

Claudio Bernardo

## 2016 / Bilan Aide à la création 2016

Le Centre culturel comme lieu de création contemporaine et professionnelle



Le Centre culturel a poursuivi en 2016 sa politique d'accueil des Compagnies professionnelles qui cherchent un lieu de création pour une période déterminée afin d'enclencher ou de boucler un processus de création.

Nous pouvons répondre principalement à ce type de demandes entre le 15 juin et 15 septembre car la saison culturelle est au repos à ce moment-là de l'année.

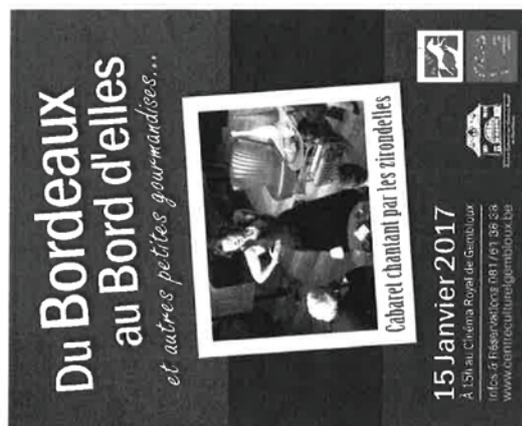
- > Le Centre culturel indien SAPNA
- > Le Chouak
- > Talia asbl
- > Les Zironnelles
- > La Vivre en Fol Cie



Centre Culturel  
de Gembloix  
au Cinéma Royal

## 2016 / Bilan Aide à la création 2016

Le Centre culturel comme lieu de création et d'expression scénique



### Nos lieux comme espaces de création et d'expression

La salle du Cinéma Royal est le rendez-vous annuel de différents collectifs amateurs qui en 2016 y ont vécu une expérience d'apprentissage, de création et de diffusion théâtrale.

- > Le Ressort (via le théâtre action et l'Atelier Guyness)
- > Enéo (via le théâtre action et la Cie Buissonnière)
- > L'Académie Victor De Becker
- > Le Bibi Théâtre
- > Le collectif « Les Faisans »
- > L'asbl « L'Art de rien »
- > Le Collège Saint-Guibert
- > L'Athénée Royal de Gembloix
- > Musique à la carte



Centre Culturel  
de Gembloix  
au Cinéma Royal

Bilan des activités 2016

26

## Bilan 2016 :

### Le Centre culturel comme espace d'accueil, d'expression et de création

#### **Gestion de salle et accueil des utilisateurs/spectateurs**

- Le Centre culturel de Gembloux est avant toute chose un réceptacle de la culture de tous et par tous à travers l'occupation des bâtiments. Que ce soit à travers la grande salle de spectacle, la salle de réunion ou Ephém'Art, nous enregistrons à ce jour du 1<sup>er</sup> novembre 2016, déjà plus de 20.000/utilisateurs/spectateurs/acteurs sur l'ensemble de nos sites.
- Cette gestion des salles et notre capacité d'accueil des publics comme des associations utilisatrices sont un véritable service professionnel rendu aux populations du territoire. En dehors de toute reconnaissance, c'est une évidence que ce service d'accueil et d'utilisation des infrastructures culturelles est un incontournable sur un territoire de vie et d'action comme celui de Gembloux.

#### **Nos lieux comme espaces de création et d'expression**

- La salle du Cinéma Royal est le rendez-vous annuel de différents collectifs amateurs qui en 2016 y ont vécu une expérience d'apprentissage, de création et de diffusion théâtrale.
  - a) Le Ressort y a mené une création théâtrale via le théâtre action et l'Atelier Guy-Ness.
  - b) Enéo y a mené une création théâtrale via le théâtre action et la Cie Buissonnière.
  - c) L'Académie Victor De Becker y a mené plusieurs créations.
  - d) Le Bibi Théâtre s'y est produit à 3 reprises en un week-end présentant 3 créations.
  - e) Le collectif « Les Faisans » y a mené 2 créations.
  - f) L'asbl « L'Art de rien » y mène sa coupe d'improvisation théâtrale comprenant 4 dates annuelles.
  - g) Le Collège Saint-Guibert y présente chaque année durant plusieurs jours la création annuelle des rhétoriciens.
  - h) L'Athénée Royal de Gembloux y présente chaque année sa création annuelle.
  - i) Musique à la carte asbl y donne son concert annuel. Cela attire plus de 320 jeunes provenant du brabant Wallon.
  - j) L'église Evangéliste utilise aussi les infrastructures comme lieu de culte et d'évènement de manière quasi dominicale.

- La petite salle de réunion est aussi un lieu de vie et de rencontre sous de plus petites formes comme :
  - a) Toutes les réunions de projet au sein du Centre culturel
  - b) Les ateliers de Natagora
  - c) Les ateliers d'Agrophot
  - d) La chorale du groupe Alpha
  - e) Les réunions de l'ORNO ou Financité
  - f) Les réunions ou séminaires d'EKIKROK
  - g) Certains cours ou ateliers de l'asbl « L'Art de Rien »
  - h) « Oh Qué Tal Kawa » chaque mardi matin

#### **Le Centre culturel comme lieu de création contemporaine et professionnelle**

Le Centre culturel a poursuivi en 2016 sa politique d'accueil des Compagnies professionnelles qui cherchent un lieu de création pour une période déterminée afin d'enclencher ou de boucler un processus de création.

Nous pouvons répondre principalement à ce type de demande entre le 15 juin et 15 septembre car la saison culturelle est au repos à ce moment-là de l'année.

- a) Nous avons accueilli le Centre culturel indien SAPNA pour sa création en danse contemporaine.
- b) Nous avons accueilli le Chouak Théâtre pour une création théâtrale en jeune public.
- c) Nous avons accueilli Talía asbl pour sa création : « La Catastrofà ».
- d) Nous avons accueilli « les Hirondelles » pour une période de création lumière.
- e) Nous avons accueilli « la Vivre en Folle Cie » pour la création de Hansel et Gretel. Théâtre jeune public.